

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 NOVEMBRE 2025

ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire

- 2025 - 159 BUDGET ANNEXE
SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU CREMATORIUM
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 1
- 2025 - 160 BUDGET PRINCIPAL
CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR RISQUE D'IRRECOUVRABILITE
SUR COMPTE DE TIERS

Monsieur Christophe MOREL

- 2025 - 161 AIDE AUX MAIRES BATISSEURS
FONDS VERTS 2025 – DEMANDE DE SUBVENTION
- 2025 - 162 REGULARISATION CHEMIN DE LA CHAPELLE SAINT ANTOINE
ACQUISITION A L'EURO SYMBOLIQUE PAR LA COMMUNE
DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION CK N° 274p
D'UNE SUPERFICIE DE 44 M²
- 2025 - 163 VENTE D'UN APPARTEMENT DE 4 PIECES SIS 2 AVENUE CLAIR LOGIS
LOTS N° 13, 16, 27 ET 28 DE LA COPROPRIETE CADASTREE SECTION BO N° 278
- 2025 - 164 ACQUISITION DE LA PROPRIETE BATIE CADASTREE SECTION AY N° 289, 191 ET 192
SISE 34 BOULEVARD GAMBETTA
- 2025 - 165 PARTICIPATION POUR EXTENSION DE RESEAUX
40 CHEMIN DE LA CAVALERIE
CONVENTION AVEC ENEDIS

Madame Catherine BUTTY

- 2025 - 166 BUDGET PRINCIPAL
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 3
- 2025 - 167 RETIREE

Madame Annie OGGERO-MAIRE

- 2025 - 168 SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS
EXERCICE 2025

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 NOVEMBRE 2025
LISTE DES ARRETES DU MAIRE PRIS EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Convention de mise à disposition Site de BELAMBRA afin d'organiser des formations d'adaptation à l'emploi et de formation de maintien des acquis des Sapeurs-pompiers professionnels et volontaires
Commune de Grasse/SDIS 06

Mise à disposition précaire et révocable – Avenant de dissolution
Locaux situés ancien Lycée de Croisset à Grasse
Commune de Grasse/Institut Européen de Sculpture

Convention précaire et révocable de mise à disposition d'un local Mairie annexe de Saint-Antoine
Commune de Grasse/Association Yoga Bien Etre Energie

Convention précaire et révocable de mise à disposition d'une salle polyvalente
sise 57 chemin de la chapelle Saint-Antoine
Commune de Grasse/Association HANDI-FITNESS

Convention précaire et révocable de mise à disposition d'un local Mairie annexe de Saint-Antoine
Commune de Grasse/Association Atelier MISEMI

Convention précaire et révocable de mise à disposition d'un local Mairie annexe de Saint-Antoine
Commune de Grasse/Association Académie Vocale Mezza Voce

Convention précaire et révocable de mise à disposition d'un local Mairie annexe de Saint-Antoine
Commune de Grasse/Association Gymnastique Volontaire de Grasse – HYGIMOUV

Convention précaire et révocable de mise à disposition d'un local Mairie annexe de Saint-Antoine
Commune de Grasse/Association CAP FORME 06

Convention précaire et révocable de mise à disposition d'un local Mairie annexe de Saint-Antoine
Commune de Grasse/Association SANTIA'GO DANCERS

Mise à disposition d'un logement à Mme Sylvie CATRY situé quartier Roquevignon, appartement E Bâtiment 10
Renouvellement Convention du 18 Novembre 2024

Convention de mise à disposition précaire et révocable local sis le Plongeur ECA 500
Commune de Grasse/Association « L'ATELIER DU LUNDI »

Convention de mise à disposition précaire et révocable local sis le Plongeur ECA 500
Commune de Grasse/Association « L'ESSENCE DU JACARANDA »

Convention de mise à disposition précaire et révocable local sis le Plongeur ECA 500
Commune de Grasse/Association « LA COMPAGNIE CAS 5 »

Convention de mise à disposition précaire et révocable local sis le Plongeur ECA 500
Commune de Grasse/Association « Disciplines sportives chinoises »

Convention de mise à disposition précaire et révocable local sis le Plongeur ECA 500
Commune de Grasse/Association « C.R.A.C.C »

Convention de mise à disposition précaire et révocable local sis le Plongeur ECA 500
Commune de Grasse/Association « Atelier Pastels et Palettes »

Résiliation de droit – Convention de location d'une licence de débit de boissons de 4^{ème} Catégorie
Commune de Grasse/SAS FENIX (WARNER PUB)

Mandats simples de vente immobilière
Appartement sis 2 Avenue Clair Logis (Lots n° 13,16, 27 et 28)

Convention de mise à disposition précaire et révocable local sis le Plongeur ECA 500
Commune de Grasse/Auto Entrepreneur

Prestation animation – Fête de la Bière 2025
Commune de Grasse/Association PLAD

Prestation animation – Fête de la Bière 2025
Commune de Grasse/Ladies Groove

Mise à disposition de locaux situés 23 Bd Fragonard à Grasse
Commune de Grasse/Association EVIDENCES

Convention de mise à disposition précaire et révocable local sis le Plongeur ECA 500
Commune de Grasse/Association « Planète Sciences Méditerranée »

Convention d'autorisation de passage d'aménagement d'entretien et de balisage
Cheminement piéton chemin du Lac jusqu'au bord du lac Saint-Joseph
Commune de Grasse – Indivision BAILLIE

Convention d'autorisation de passage, d'aménagement, d'entretien et de balisage
Cheminement piéton chemin du Lac jusqu'au bord du lac Saint-Joseph
Ce cheminement doit traverser la propriété de l'indivision MAILLAN
Commune de Grasse – Indivision MAILLAN

Grasse, le **27 OCT. 2025**

**Mesdames et Messieurs les Adjointes
Mesdames et Messieurs
les Conseillers Municipaux**

Objet : Conseil municipal du 4 novembre 2025

**DIRECTION
GENERALE DES
SERVICES
MUNICIPAUX**

Tél. : 04 97 05 51 30
REF.: POL / VC
N°

AFFAIRE SUIVIE PAR :
VÉRONIQUE CESARI

Mesdames et Messieurs les Adjointes et Conseillers Municipaux,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira en séance publique **au Palais des Congrès, salle Gérard Philipe**, conformément à la délibération du 30 septembre 2008, sous ma présidence le :

MARDI 4 NOVEMBRE 2025 à 14 h 30

Je vous invite à bien vouloir y assister.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Adjointes et Conseillers Municipaux, l'expression de mes sincères salutations.



Le Maire,

Jérôme VIAUD

Vice-président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes
Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse.

P.J. :

- Ordre du jour ;
- Délibérations ;
- Liste des arrêtés L.2122 du CGCT.

Hôtel de ville
BP 12069
06131 GRASSE CEDEX
Tél. 04 97 05 50 00
Fax 04 97 05 50 01

www.grasse.fr



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 4 NOVEMBRE 2025

NOMBRE DE MEMBRES

- Afférents au conseil : 45
- En exercice : 45

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 27 octobre 2025, s'est réuni le mardi 4 novembre 2025 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE, sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjoints :

Valérie COPIN, Christophe MOREL, François ROUSTAN, Catherine BUTTY, Gilles RONDONI, Claude MASCARELLI, Nicolas DOYEN, Ali AMRANE, Murièle CHABERT, Marie-Madeleine GUALLINO, Cyril DAUPHOUD, Anne-Marie DUVAL, Jean-Marc GARNIER, Dominique BOURRET, Marie CHABAUD, Roger MISSENTI, Mélanie ZARRILLO, Philippe BONELLI, Annie OGGERO-MAIRE, Karine GIGODOT, Laurence COSTE, Richard KISS, Franck BARBEY, Jeannette GISQUET, Jean-Pierre BICAIL, Jocelyne BUSTAMENTE, Jean-François LAPORTE, Stéphanie MANDREA, Charles FERRERO, Cédric CAMPAGNO, Alexandre GAIFFE, Paul EUZIERE, Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL, Mékia NOURA ADDAD, Stéphane CASSARINI, Bernard BRUNEAU, Jean-Paul CAMERANO

PART EN COURS DE SEANCE :

/

ARRIVE EN COURS DE SEANCE SANS PROCURATION :

/

ABSENTS EXCUSES :

Madame Aline BOURDAIRE
Madame Nicole NUTINI
Monsieur Serge PERCHERON
Madame Levanna CALATAYUD
Madame Magali CONESA
Madame Myriam LAZREUG

ABSENTS EXCUSES SANS PROCURATION :

Monsieur Patrick ISNARD

PROCURATION :

Madame Aline BOURDAIRE à Monsieur François ROUSTAN
Madame Nicole NUTINI à Madame Anne-Marie DUVAL
Monsieur Serge PERCHERON à Madame Valérie COPIN
Madame Levanna CALATAYUD à Monsieur Cyril DAUPHOUD
Madame Magali CONESA à Monsieur Paul EUZIERE
Madame Myriam LAZREUG à Monsieur Stéphane CASSARINI

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Valérie COPIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 23 septembre 2025.

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération n° 2020-26 du 28 mai 2020 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Question retirée à l'ordre du jour :

/

**2025 - 167 BUDGET PRINCIPAL
PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES**

**2025 - 159 BUDGET ANNEXE
SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU CREMATORIUM
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 1**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 14 octobre 2025,

Rapporteur : Monsieur le Maire

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** le projet de Décision Budgétaire Modificative n° 1 du budget annexe du service public industriel et commercial du crématorium, au niveau du chapitre, pour la section d'investissement de l'exercice 2025 et l'arrêter comme détaillé ci-dessus ;
 - **AUTORISER** Monsieur le Maire à engager, liquider les dépenses et les recettes dans la limite des crédits prévus aux chapitres détaillés ci-dessus ;
 - **NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur le Trésorier Municipal et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.
-

Unanimité.

**2025 - 160 BUDGET PRINCIPAL
CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR RISQUE D'IRRECouvrABILITE
SUR COMPTE DE TIERS**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 14 octobre 2025,

Rapporteur : Monsieur le Maire

Extrait de la délibération

- **DECIDER** de la constitution d'une provision budgétaire pour risque d'irrecouvrabilité sur compte de tiers d'un montant de 121 239,37 €, par un mandat d'ordre budgétaire au compte 6815 et un titre d'ordre budgétaire au compte 15182 sur le budget principal 2025.
-

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour, 2 voix contre : Monsieur CASSARINI (2 voix).

**2025 - 161 AIDE AUX MAIRES BATISSEURS
FONDS VERTS 2025 – DEMANDE DE SUBVENTION**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 14 octobre 2025,

Rapporteur : Monsieur Christophe MOREL

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter l'aide aux maires bâtisseurs au titre du fonds vert 2025 à hauteur de 28 000 €, au regard de l'opération éligible ci-avant mentionnée ;
 - **DIRE** que cette aide sera destinée à participer au financement des équipements publics et sera affectée dans la section investissement du budget de la commune ;
 - **TRANSMETTRE** la présente délibération aux services instructeurs de la direction départementale des territoires et de la mer des Alpes-Maritimes (DDTM 06) ;
 - **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toute pièce nécessaire qui serait la suite de la présente délibération.
-

Unanimité.

**2025 - 162 REGULARISATION CHEMIN DE LA CHAPELLE SAINT ANTOINE
ACQUISITION A L'EURO SYMBOLIQUE PAR LA COMMUNE
DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION CK N° 274p
D'UNE SUPERFICIE DE 44 M²**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 14 octobre 2025,

Rapporteur : Monsieur Christophe MOREL

Extrait de la délibération

- **ACCEPTER** le principe du transfert de propriété par Monsieur Jean-Pierre GASTALDI à l'euro symbolique au profit de la commune de Grasse, de la parcelle cadastrée section CK n° 274p, d'une superficie de 44 m², sise 56 bis chemin de la Chapelle Saint Antoine à Grasse ;
 - **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe Morel, Adjoint délégué, à signer pour le compte de la commune tous actes à intervenir dans cette affaire et notamment l'acte authentique correspondant, ainsi que tous les actes préparatoires afférents ;
 - **DIRE** que les crédits inhérents à cet acte sont inscrits au budget de la commune, qui présente les disponibilités nécessaires.
-

Unanimité.

**2025 - 163 VENTE D'UN APPARTEMENT DE 4 PIECES SIS 2 AVENUE CLAIR LOGIS
LOTS N° 13, 16, 27 ET 28 DE LA COPROPRIETE CADASTREE SECTION BO N° 278**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 14 octobre 2025,

Rapporteur : Monsieur Christophe MOREL

Extrait de la délibération

- **ACCEPTER** le principe de la vente par la Commune de Grasse au profit de Monsieur Benjamin GOUZEL-COLLIARD, des lots de copropriété n° 13, 16, 27 et 28, constitutifs respectivement d'un appartement de 4 pièces, une cave et deux places de stationnement couvertes au sein d'un ensemble immobilier cadastré Section BO n° 278, sis au 2 avenue Clair Logis à Grasse (06130), moyennant le prix de vente de 225 000 euros (*deux cent vingt-cinq mille euros*), dont 10 715 euros (*dix mille sept cent quinze euros*) de commission d'agence à la charge de la Commune, sous la condition suspensive d'obtention d'un prêt ;
 - **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe MOREL Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune tous documents à intervenir dans le cadre de cette cession.
-

Unanimité.

**2025 - 164 ACQUISITION DE LA PROPRIETE BATIE CADASTREE SECTION AY N° 289, 191 ET 192
SISE 34 BOULEVARD GAMBETTA**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 14 octobre 2025,

Rapporteur : Monsieur Christophe MOREL

Extrait de la délibération

- **ACCEPTER** le principe de l'acquisition par la commune de Grasse, de la propriété bâtie cadastrée section AY n° 289, 291 et 292, située 34 boulevard Gambetta à Grasse (06130), auprès de l'Etablissement Public Foncier Provence Alpes Côte d'Azur au prix de 471 630,88 euros – *quatre cent soixante-onze mille six cent trente euros et quatre-vingt-huit centimes* ;
 - **ACCEPTER** de différer le versement du prix de vente dans un délai de six mois à compter de la signature de l'acte de vente ;
 - **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe MOREL, Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune tous actes à intervenir dans cette affaire et notamment l'acte authentique correspondant, ainsi que tous les actes préparatoires afférents ;
 - **DIRE** que les crédits inhérents à cet acte sont inscrits au budget de la commune, qui présente les disponibilités nécessaires.
-

Unanimité.

**2025 - 165 PARTICIPATION POUR EXTENSION DE RESEAUX
40 CHEMIN DE LA CAVALERIE
CONVENTION AVEC ENEDIS**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 14 octobre 2025,

Rapporteur : Monsieur Christophe MOREL

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** la participation de la Ville auprès d'ENEDIS à hauteur de 18 718,13 euros TTC ;
 - **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière avec ENEDIS.
-

Unanimité.

**2025 - 166 BUDGET PRINCIPAL
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 3**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 14 octobre 2025,

Rapporteur : Madame Catherine BUTTY

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** le projet de Décision Budgétaire Modificative n° 3 de la commune au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice 2025 et l'arrêter comme détaillé ci-dessus ;
 - **AUTORISER** Monsieur le Maire à engager, liquider les dépenses et les recettes dans la limite des crédits prévus aux chapitres détaillés ci-dessus ;
 - **NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur le Trésorier Municipal et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.
-

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 37 voix pour, 7 voix contre : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Monsieur de FONTMICHEL, Monsieur CASSARINI (2 voix), Monsieur CAMERANO.

**2025 - 167 BUDGET PRINCIPAL
PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 14 octobre 2025,

Rapporteur : Madame Catherine BUTTY

Extrait de la délibération

- **DECIDER** de la constitution d'une provision budgétaire pour créances douteuses pour l'année 2025 d'un montant de 12 054,84 €, par un mandat d'ordre budgétaire au compte 6817 et un titre d'ordre budgétaire au compte 4912 sur le budget principal de la collectivité ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Unanimité.

**2025 - 168 SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS
EXERCICE 2025**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 14 octobre 2025,

Rapporteur : Madame Annie OGGERO-MAIRE

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** le versement de la subvention exceptionnelle pour un montant de 500 € ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention correspondante pour l'association bénéficiant d'une subvention ;
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2025.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux, présidents ou membres d'associations bénéficiaires de ces subventions ne prennent pas part au vote et sortent de la salle du Conseil pour les subventions qui les concernent.

Unanimité.

Grasse le 4 novembre 2025

Le Maire,



Jérôme VIAUD

La Secrétaire de séance,



Valérie COPIN,



EXTRAIT
du registre des Délibérations du Conseil Municipal
séance du 4 novembre 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	qui ont pris part à la Délibération
45	45	44

2025 - 168 SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS
EXERCICE 2025

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 27 octobre 2025, s'est réuni le mardi 4 novembre 2025 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE, sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjoints :

Valérie COPIN, Christophe MOREL, François ROUSTAN, Catherine BUTTY, Gilles RONDONI, Claude MASCARELLI, Nicolas DOYEN, Ali AMRANE, Murièle CHABERT, Marie-Madeleine GUALLINO, Cyril DAUPHOUD, Anne-Marie DUVAL, Jean-Marc GARNIER, Dominique BOURRET, Marie CHABAUD, Roger MISSENTI, Mélanie ZARRILLO, Philippe BONELLI, Annie OGGERO-MAIRE, Karine GIGODOT, Laurence COSTE, Richard KISS, Franck BARBEY, Jeannette GISQUET, Jean-Pierre BICAIL, Jocelyne BUSTAMENTE, Jean-François LAPORTE, Stéphanie MANDREA, Charles FERRERO, Cédric CAMPAGNO, Alexandre GAIFFE, Paul EUZIERE, Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL, Mékia NOURA ADDAD, Stéphane CASSARINI, Bernard BRUNEAU, Jean-Paul CAMERANO

PART EN COURS DE SEANCE :

/

ARRIVE EN COURS DE SEANCE SANS PROCURATION :

/

ABSENTS EXCUSES :

Madame Aline BOURDAIRE

Madame Nicole NUTINI

Monsieur Serge PERCHERON

Madame Levanna CALATAYUD

Madame Magali CONESA
Madame Myriam LAZREUG

ABSENTS EXCUSES SANS PROCURATION :
Monsieur Patrick ISNARD

PROCURATION :
Madame Aline BOURDAIRE à Monsieur François ROUSTAN
Madame Nicole NUTINI à Madame Anne-Marie DUVAL
Monsieur Serge PERCHERON à Madame Valérie COPIN
Madame Levanna CALATAYUD à Monsieur Cyril DAUPHOUD
Madame Magali CONESA à Monsieur Paul EUZIERE
Madame Myriam LAZREUG à Monsieur Stéphane CASSARINI

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Valérie COPIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 23 septembre 2025.

En vertu de l'article L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération n° 2020-26 du 28 mai 2020 en ce qui concerne l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Question retirée à l'ordre du jour :

/

**2025 - 167 BUDGET PRINCIPAL
PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES**

VILLE DE GRASSE
CONSEIL MUNICIPAL

2025 - 168

DU 4 NOVEMBRE 2025

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUX ASSOCIATIONS
EXERCICE 2025**

RESUME SYNTHETIQUE DU RAPPORT

Le présent rapport a pour objet le vote d'un versement de subvention exceptionnelle à l'association Triathlon Pays Grassois pour l'exercice 2025.

INCIDENCE BUDGETAIRE

SERVICE GESTIONNAIRE	IMPUTATION BUDGETAIRE	MONTANT T.T.C.
DAF	DEPENSES	500 €

Madame Annie OGGERO-MAIRE expose :

Il est proposé de verser une subvention exceptionnelle à l'association suivante :

- **Association Triathlon Pays Grassois** **500 €**
Participation aux frais pour championnats du monde IRONMAN de triathlon à Hawaï en octobre 2025

Les commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » ayant été saisies de ce dossier dans leur séance respective du 14 octobre 2025,

Je vous demande de bien vouloir :

- **AUTORISER** le versement de la subvention exceptionnelle pour un montant de 500 € ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention correspondante pour l'association bénéficiant d'une subvention ;
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2025.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux, présidents ou membres d'associations bénéficiaires de ces subventions ne prennent pas part au vote et sortent de la salle du Conseil pour les subventions qui les concernent.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte.

Délibération affichée le **- 5 NOV. 2025**

suivant les signatures

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,



Signature

La Secrétaire de séance
Valérie COPIN, Première Adjointe



Certifié exécutoire compte tenu de la publication sur le site internet le **- 5 NOV. 2025**



EXTRAIT
du registre des Délibérations du Conseil Municipal
séance du 4 novembre 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	qui ont pris part à la Délibération
45	45	44

2025 - 167 RETIREE

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 27 octobre 2025, s'est réuni le mardi 4 novembre 2025 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILPE, sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjoints :

Valérie COPIN, Christophe MOREL, François ROUSTAN, Catherine BUTTY, Gilles RONDONI, Claude MASCARELLI, Nicolas DOYEN, Ali AMRANE, Murièle CHABERT, Marie-Madeleine GUALLINO, Cyril DAUPHOUD, Anne-Marie DUVAL, Jean-Marc GARNIER, Dominique BOURRET, Marie CHABAUD, Roger MISSENTI, Mélanie ZARRILLO, Philippe BONELLI, Annie OGGERO-MAIRE, Karine GIGODOT, Laurence COSTE, Richard KISS, Franck BARBEY, Jeannette GISQUET, Jean-Pierre BICAIL, Jocelyne BUSTAMENTE, Jean-François LAPORTE, Stéphanie MANDREA, Charles FERRERO, Cédric CAMPAGNO, Alexandre GAIFFE, Paul EUZIERE, Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL, Mékia NOURA ADDAD, Stéphane CASSARINI, Bernard BRUNEAU, Jean-Paul CAMERANO

PART EN COURS DE SEANCE :

/

ARRIVE EN COURS DE SEANCE SANS PROCURATION :

/

ABSENTS EXCUSES :

Madame Aline BOURDAIRE
Madame Nicole NUTINI
Monsieur Serge PERCHERON
Madame Levanna CALATAYUD
Madame Magali CONESA
Madame Myriam LAZREUG

ABSENTS EXCUSES SANS PROCURATION :

Monsieur Patrick ISNARD

PROCURATION :

Madame Aline BOURDAIRE à Monsieur François ROUSTAN

Madame Nicole NUTINI à Madame Anne-Marie DUVAL

Monsieur Serge PERCHERON à Madame Valérie COPIN

Madame Levanna CALATAYUD à Monsieur Cyril DAUPHOUD

Madame Magali CONESA à Monsieur Paul EUZIERE

Madame Myriam LAZREUG à Monsieur Stéphane CASSARINI

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Valérie COPIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 23 septembre 2025.

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération n° 2020-26 du 28 mai 2020 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Question retirée à l'ordre du jour :

/

**2025 - 167 BUDGET PRINCIPAL
PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES**



EXTRAIT
du registre des Délibérations du Conseil Municipal
séance du 4 novembre 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	qui ont pris part à la Délibération
45	45	44

2025 - 166 BUDGET PRINCIPAL
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 3

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 27 octobre 2025, s'est réuni le mardi 4 novembre 2025 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE, sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjoints :

Valérie COPIN, Christophe MOREL, François ROUSTAN, Catherine BUTTY, Gilles RONDONI, Claude MASCARELLI, Nicolas DOYEN, Ali AMRANE, Murièle CHABERT, Marie-Madeleine GUALLINO, Cyril DAUPHOUD, Anne-Marie DUVAL, Jean-Marc GARNIER, Dominique BOURRET, Marie CHABAUD, Roger MISSENTI, Mélanie ZARRILLO, Philippe BONELLI, Annie OGGERO-MAIRE, Karine GIGODOT, Laurence COSTE, Richard KISS, Franck BARBEY, Jeannette GISQUET, Jean-Pierre BICAIL, Jocelyne BUSTAMENTE, Jean-François LAPORTE, Stéphanie MANDREA, Charles FERRERO, Cédric CAMPAGNO, Alexandre GAIFFE, Paul EUZIERE, Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL, Mékia NOURA ADDAD, Stéphane CASSARINI, Bernard BRUNEAU, Jean-Paul CAMERANO

PART EN COURS DE SEANCE :

/

ARRIVE EN COURS DE SEANCE SANS PROCURATION :

/

ABSENTS EXCUSES :

Madame Aline BOURDAIRE
Madame Nicole NUTINI
Monsieur Serge PERCHERON
Madame Levanna CALATAYUD
Madame Magali CONESA

Madame Myriam LAZREUG

ABSENTS EXCUSES SANS PROCURATION :
Monsieur Patrick ISNARD

PROCURATION :

Madame Aline BOURDAIRE à Monsieur François ROUSTAN
Madame Nicole NUTINI à Madame Anne-Marie DUVAL
Monsieur Serge PERCHERON à Madame Valérie COPIN
Madame Levanna CALATAYUD à Monsieur Cyril DAUPHOUD
Madame Magali CONESA à Monsieur Paul EUZIERE
Madame Myriam LAZREUG à Monsieur Stéphane CASSARINI

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Valérie COPIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 23 septembre 2025.

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération n° 2020-26 du 28 mai 2020 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Question retirée à l'ordre du jour :

/

**2025 - 167 BUDGET PRINCIPAL
PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES**

**VILLE DE GRASSE
CONSEIL MUNICIPAL**

DU 4 NOVEMBRE 2025

**BUDGET PRINCIPAL
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 3**

RESUME SYNTHETIQUE DU RAPPORT

Le présent rapport a pour objet de présenter la Décision Budgétaire Modificative n° 3 - 2025 du budget principal, dont les équilibres sont les suivants :

- fonctionnement :	sans mouvement
- investissement :	1 045 400,00 €

Madame Catherine BUTTY expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57 ;

Vu la délibération n° 2025-38 du 1^{er} avril 2025 approuvant le Compte Financier Unique 2024 de la Commune ;

Vu la délibération n° 2025-51 du 1^{er} avril 2025 approuvant l'affectation du résultat 2024 ;

Vu la délibération n° 2025-53 du Conseil Municipal du 1^{er} avril 2025 approuvant le Budget Primitif 2025 de la Commune ;

Vu la délibération n° 2025-95 du Conseil Municipal du 24 juin 2025 approuvant la décision budgétaire modificative n° 1 du budget principal de la Commune ;

Vu la délibération n° 2025-144 du Conseil Municipal du 23 septembre 2025 approuvant la décision budgétaire modificative n° 2 du budget principal de la Commune ;

L'exécution budgétaire nécessite l'adoption d'une deuxième Décision Budgétaire Modificative afin de réaliser les opérations suivantes :

Section d'investissement dépenses et recettes avec conséquences financières :

- **Requalification de voiries et aménagement** **900 000,00 €**
Les opérations concernant la requalification de la rue des Grillons et l'élargissement du chemin des Chênes sont réalisées par anticipation, pour la première, la totalité des emprises foncières ayant abouti pour le passage en phase opérationnelle, pour la seconde, dans la mesure où elle s'inscrit dans la continuité des travaux réalisés par le département.
- **Equipement complémentaire des services** **60 200,00 €**
Sont concernés notamment des équipements de sécurité, le Palais des Congrès pour le renouvellement des micros et le service foncier pour des délaissés de voirie.
- **Emprunt** **875 000,00 €**
L'inscription d'un emprunt complémentaire est nécessaire pour financer les opérations, sans pour autant dégrader les objectifs d'encours de dette de la Ville au 31 décembre 2025.

- Remboursement des abris de bus **85 200,00 €**
La prise en charge par la Commune des travaux pour la mise en place d'abris de bus sur le boulevard Maréchal Leclerc étant de la compétence de la Communauté d'Agglomération, la ville en sollicite le remboursement.
Une fois ce remboursement enregistré comptablement en recette sur les comptes correspondants à ceux des travaux en dépenses, ces opérations sont constatées comptablement sur des comptes de tiers en dépenses et en recettes, permettant de neutraliser leur impact budgétaire.

Section d'investissement dépenses et recettes sans conséquences financières :

- Virements entre chapitres **21 000,00 €**
La réalisation des programmes en investissement nécessite des virements de crédits entre chapitres budgétaires, notamment pour les travaux réalisés sur les biens de la commune détenus en copropriété.

Le projet de décision budgétaire modificative n° 3 pour l'exercice 2025 de la commune de Grasse vous est présenté ci-dessous par chapitre.

La maquette budgétaire complète de cette décision budgétaire modificative a été adressée aux Conseillers Municipaux en pièce jointe des convocations de ce Conseil Municipal.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
CHAPITRE	LIBELLES CHAPITRES	TOTAL VOTE BP+BS+DM RAR+ AS(1)	PROPOSITIONS NOUVELLES (2)	VOTE (3)	TOTAL (1+3)
011	CHARGES CARACTERE GENERAL	13 324 890,47		0,00	13 324 890,47
012	CHARGES DE PERSONNEL	36 690 000,00		0,00	36 690 000,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	2 195 154,00		0,00	2 195 154,00
65	CHARGES DE GESTION COURANTE	10 348 818,06		0,00	10 348 818,06
66	CHARGES FINANCIERES	2 145 000,00		0,00	2 145 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	200 000,00		0,00	200 000,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	0,00		0,00	0,00
023	VIREMENT A L'INVESTISSEMENT	7 075 789,65		0,00	7 075 789,65
042	OPERAT. ORDRE ENTRE SECTIONS	4 581 559,00		0,00	4 581 559,00
002	RESULTAT NEGATIF REPORTE				0,00
TOTAL GENERAL		76 561 211,18	0,00	0,00	76 561 211,18

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
CHAPITRE	LIBELLES CHAPITRES	TOTAL VOTE BP+BS+DM RAR+ AS(1)	PROPOSITIONS NOUVELLES (2)	VOTE (3)	TOTAL (1+3)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	310 000,00		0,00	310 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES	2 637 309,32		0,00	2 637 309,32
73	IMPOTS ET TAXES (AUTRES QUE 731)	13 631 047,00		0,00	13 631 047,00
731	FISCALITE DIRECTE LOCALE	45 309 476,00		0,00	45 309 476,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	7 309 680,00		0,00	7 309 680,00
75	AUT. PRODUITS GESTION COURANTE	1 871 993,68		0,00	1 871 993,68
76	PRODUITS FINANCIERS	688 000,00		0,00	688 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	100 000,00		0,00	100 000,00
78	REPRISES SUR PROVISIONS	0,00		0,00	0,00
042	OPERAT. ORDRE ENTRE SECTIONS	620 000,00		0,00	620 000,00
TOTAL		72 477 506,00	0,00	0,00	72 477 506,00
002	RESULTAT POSITIF REPORTE	4 083 705,18			4 083 705,18
TOTAL GENERAL		76 561 211,18	0,00	0,00	76 561 211,18

DEPENSES INVESTISSEMENT					
CHAPITRE	LIBELLES CHAPITRES	TOTAL VOTE BP+BS+DM RAR+ AS(1)	PROPOSITIONS NOUVELLES (2)	VOTE (3)	TOTAL (1+3)
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES	0,00		0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	14 300 000,00		0,00	14 300 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	849 818,84		0,00	849 818,84
204	SUBVENTIONS EQUIPEMENT	2 552 571,12	-21 000,00	-21 000,00	2 531 571,12
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	876 128,86	60 200,00	60 200,00	936 328,86
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	13 346 036,48	921 000,00	921 000,00	14 267 036,48
26	CREANCES RATTACHEES A DES PARTICULIERS	14 800,00		0,00	14 800,00
27	AUTRES IMMOB. FINANCIERES	3 000 000,00		0,00	3 000 000,00
4541101	PERIL 16, PLACE AUX AIRES	381 007,64		0,00	381 007,64
4541109	PERIL 32, RUE TRACASTEL	367,16		0,00	367,16
4541114	PERIL 2, TRAVERSE ETIENNE ROUSTAN	1 740,00		0,00	1 740,00
4541116	PERIL 16, RUE CHARLES NEGRE	5 662,14		0,00	5 662,14
4541124	PERIL 13, RUE DE LA POISSONNERIE	9 072,00		0,00	9 072,00
4541125	PERIL 7, TRAVERSE FONT LAUGIERE	20 170,00		0,00	20 170,00
45412125	PERIL 7, TRAVERSE FONT LAUGIERE	96,36		0,00	96,36
4541195	PERIL 1, PLACE SAINTE MARTHE	3 068,03		0,00	3 068,03
4541199	PERIL 3, RUE PORTE NEUVE	42 179,38		0,00	42 179,38
45411131	TRAVAUX D'OFFICE 5 TRAVERSE STE MARTHE	2 736,00		0,00	2 736,00
45411132	TRAVAUX D'OFFICE 34 CH. DE LA POURAQUE STE ANNE	12 360,00		0,00	12 360,00
45411133	TRAVAUX D'OFFICE 20 AV. JEAN AICARD	2 000,00		0,00	2 000,00
458103	CAMPUS EX PALAIS DE JUSTICE	59 437,98		0,00	59 437,98
458106	ABRIS BUS AVENUE MARECHAL LECLERC	0,00	85 200,00	85 200,00	85 200,00
929	EQUIPEMENTS LOCAUX ASSOCIATIFS	220 643,06		0,00	220 643,06
040	OPERAT. ORDRE ENTRE SECTIONS	620 000,00		0,00	620 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	990 000,00		0,00	990 000,00
TOTAL		37 309 895,05	1 045 400,00	1 045 400,00	38 355 295,05
001	SOLDE EXECUTION NEGATIF REPORTE	3 552 601,15			3 552 601,15
TOTAL GENERAL		40 862 496,20	1 045 400,00	1 045 400,00	41 907 896,20

CHAPITRE	LIBELLES CHAPITRES	TOTAL VOTE BP+BS+DM RAR+ AS(1)	PROPOSITIONS NOUVELLES (2)	VOTE (3)	TOTAL (1+3)
10	DOTATIONS ET FONDS DIVERS	5 546 481,15		0,00	5 546 481,15
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 604 000,00		0,00	3 604 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	14 300 000,00	875 000,00	875 000,00	15 175 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	85 200,00	85 200,00	85 200,00
27	AUTRES IMMOB.FINANCIERES	3 252 000,00		0,00	3 252 000,00
4541201	PERIL 16, PLACE AUX AIRES	381 007,64		0,00	381 007,64
45412109	PERIL 32, RUE TRACASTEL	367,16		0,00	367,16
45412114	PERIL 2, TRAVERSE ETIENNE ROUSTAN	1 740,00		0,00	1 740,00
45412116	PERIL 16, RUE CHARLES NEGRE	5 662,14		0,00	5 662,14
45412124	PERIL 13, RUE DE LA POISSONNERIE	9 072,00		0,00	9 072,00
45412125	PERIL 7, TRAVERSE FONT LAUGIERE	20 266,36		0,00	20 266,36
4541295	PERIL 1, PLACE SAINTE MARTHE	3 068,03		0,00	3 068,03
4541299	PERIL 3, RUE PORTE NEUVE	42 179,38		0,00	42 179,38
45412131	TRAVAUX D'OFFICE 5 TRAVERSE STE MARTHE	2 736,00		0,00	2 736,00
45412132	TRAVAUX D'OFFICE 34 CH. DE LA POURAQUE STE ANNE	12 360,00		0,00	12 360,00
45412133	TRAVAUX D'OFFICE 20 AV. JEAN AICARD	2 000,00		0,00	2 000,00
458203	CAMPUS EX-PALAIS DE JUSTICE	140 207,69		0,00	140 207,69
458206	ABRIS BUS AVENUE MARECHAL LECLERC	0,00	85 200,00	85 200,00	85 200,00
021	VIREMENT DU FONCTIONNEMENT	7 075 789,65		0,00	7 075 789,65
024	PRODUIT DES CESSIONS	892 000,00		0,00	892 000,00
040	OPERAT. ORDRE ENTRE SECTIONS	4 581 559,00		0,00	4 581 559,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	990 000,00		0,00	990 000,00
TOTAL		40 862 496,20	1 045 400,00	1 045 400,00	41 907 896,20
001	SOLDE EXECUTION POSITIF REPORTE				0,00
TOTAL GENERAL		40 862 496,20	1 045 400,00	1 045 400,00	41 907 896,20

Les commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » ayant été saisies de ce dossier dans leur séance respective du 14 octobre 2025,

Je vous demande de bien vouloir :

- **APPROUVER** le projet de Décision Budgétaire Modificative n° 3 de la commune au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice 2025 et l'arrêter comme détaillé ci-dessus ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à engager, liquider les dépenses et les recettes dans la limite des crédits prévus aux chapitres détaillés ci-dessus ;

- **NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur le Trésorier Municipal et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 37 voix pour, 7 voix contre : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Monsieur de FONTMICHEL, Monsieur CASSARINI (2 voix), Monsieur CAMERANO.

Delibération affichée le **- 5 NOV. 2025**

suivent les signatures

LE MAIRE,



Eu.

Certifié exécutoire compte tenu de la publication sur le site internet le

La Secrétaire de séance
Valérie COPIN, Première Adjointe



- 5 NOV. 2025

SIGNATURES DES MEMBRES PRESENTS AU CONSEIL MUNICIPAL

4 NOVEMBRE 2025

2025 - 166 BUDGET PRINCIPAL - DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 3

Accusé de réception en préfecture
05/11/2025 11:04-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

LE MAIRE

ave.

Jérôme VIAUD

Valérie COPIN

Christophe MOREL

Aline BOURDAIRE

François ROUSTAN

Catherine BUTTY

Gilles RONDONI

Claude MASCARELLI

Nicolas DOYEN

Nicole NUTINI

Ali AMRANE

Murièle CHABERT

Marie-Madeleine GUALLINO

Cyril DAUPHOUD

Anne-Marie DUVAL

Jean-Marc GARNIER

Dominique BOURRET

Serge PERCHERON

Jeannette GISQUET

Roger MISSENTI

Jean-Pierre BICAIL

Marie CHABAUD

Laurence COSTE

Richard KISS

Annie OGGERO-MAIRE

Philippe BONELLI

Jocelyne BUSTAMENTE

Jean-François LAPORTE

Karine GIGODOT

Franck BARBEY

Stéphanie MANDREA

Mélanie ZARRILLO

Charles FERRERO

Levanna CALATAYUD

Cédric CAMPAGNO

Alexandre GAIFFE

Paul EUZIERE

Magali CONESA

Philippe Emmanuel
de FONTMICHÉL

Mekia Noura ADDAD

Myriam LAZREUG

Stéphane CASSARINI

Patrick ISNARD

Jean-Paul CAMERANO

Bernard BRUNEAU

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : VILLE DE GRASSE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21060069800018

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE GRASSE

M. 57

Décision modificative 3 (3)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL GRASSE (4)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	11
B2 - Présentation des AE votées	12
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	13
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	16
D1 - Balance générale - Dépenses	18
D2 - Balance générale - Recettes	20

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	22
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	26
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	31
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	32
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	33
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	36
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	40
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	43
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	49

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	53
A1.01 - Opérations non ventilables	56
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	57
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	60
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	61
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	62
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	65
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	69
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	72
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	73
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	76
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	78
A1.908 - Fonction 8 - Transports	81
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	85
A2.01 - Opérations non ventilables	87
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	88
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	94
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	95
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	96
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	99
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	105
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	108
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	109
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	110
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	113
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	115
A2.938 - Fonction 8 - Transports	118

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet

Accusé de réception en préfecture 006-210600698-20251104-2025-166-DE	Sans Objet
Date de télétransmission : 05/11/2025	Sans Objet
Date de réception préfecture : 05/11/2025	Sans Objet

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	122
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	123
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	124
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	125

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	127
--------------------------	-----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	52052

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	71027419.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1248.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1382.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	343.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	1474.00
5	DGF / population	85.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	56.49
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	101.95
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	24.79
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	106.67
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	9.67

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires n°2023-53 du 4 avril 2023 (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	98 742 958,32	104 472 703,55	-1 646 040,05	A1	4 083 705,18
Investissement	28 873 297,77	30 421 713,60	(3) -5 101 016,98	A2	-3 552 601,15
Fonctionnement	69 869 660,55	74 050 989,95	(4) 3 454 976,93	A3	7 636 306,33

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 5 803 475,05	III + IV	5 803 475,05	B1	0,00
Investissement	I 5 803 475,05	III	5 803 475,05	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	4 083 705,18
Investissement	A2 + B2	-3 552 601,15
Fonctionnement	A3 + B3	7 636 306,33

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		Accusé de réception en préfecture 006-210600698-20251104-2025-165-DE Date de télétransmission : 05/11/2025 Date de réception préfecture : 05/11/2025	I
		EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	
			C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 5 803 475,05
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
929	Opération d'équipement n° 929	220 643,06
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	368 215,84
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	2 571,12
21	Immobilisations corporelles (3)	64 851,86
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	2 009 036,48
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	3 000 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	138 156,69
45411109	PERIL, 32 RUE TRACASTEL	367,16
45411116	PERIL, 16 RUE CHARLES NEGRE	5 662,14
45411124	PERIL 13 RUE DE LA POISSONNERIE	9 072,00
45411125	PERIL 7 TRAVERSE FONT LAUGIERE	18 370,00
45411195	PERIL, 1 PLACE SAINT MARTHE	3 068,03
45411199	PERIL, 3 RUE PORTE NEUVE	42 179,38
458103	CAMPUS EX PALAIS DE JUSTICE	59 437,98
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		Accusé de réception en préfecture 006-210600698-20251104-2025-165-DE Date de télétransmission : 05/11/2025 Date de réception préfecture : 05/11/2025	I
		EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	
			C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 5 803 475,05
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 584 548,65
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	3 000 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	218 926,40
45412109	PERIL 32 RUE TRACASTEL	367,16
45412116	PERIL 16 RUE CHARLES NEGRE	5 662,14
45412124	PERIL 13 RUE DE LA POISSONNERIE	9 072,00
45412125	PERIL 7 TRAVERSE FONT LAUGIERE	18 370,00
4541295	PERIL 1 PLACE SAINTE MARTHE	3 068,03
4541299	PERIL 3 RUE PORTE NEUVE	42 179,38
458203	CAMPUS EX PALAIS DE JUSTICE	140 207,69
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

11

A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	1 045 400,00	1 045 400,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		1 045 400,00	1 045 400,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	0,00	0,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		0,00	0,00
TOTAL DU BUDGET (5)		1 045 400,00	1 045 400,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

II

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
---------------	------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

II

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
PRESENTATION DES AE VOTEES	
B2	

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
---------------	------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception en préfecture

006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025

Date de réception préfecture : 05/11/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT				C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	849 818,84	0,00	0,00	0,00	849 818,84
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	2 552 571,12	0,00	-21 000,00	-21 000,00	2 531 571,12
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	876 128,86	0,00	60 200,00	60 200,00	936 328,86
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	13 566 679,54	0,00	921 000,00	921 000,00	14 487 679,54
Total des dépenses d'équipement		17 845 198,36	0,00	960 200,00	960 200,00	18 805 398,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	14 300 000,00	0,00	0,00	0,00	14 300 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	14 800,00	0,00	0,00	0,00	14 800,00
27	Autres immobilisations financières (4)	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00
Total des dépenses financières		17 314 800,00	0,00	0,00	0,00	17 314 800,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	539 896,69	0,00	85 200,00	85 200,00	625 096,69
Total des dépenses réelles d'investissement		35 699 895,05	0,00	1 045 400,00	1 045 400,00	36 745 295,05

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	620 000,00		0,00	0,00	620 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	990 000,00		0,00	0,00	990 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 610 000,00		0,00	0,00	1 610 000,00

TOTAL	37 309 895,05	0,00	1 045 400,00	1 045 400,00	38 355 295,05
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	3 552 601,15
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	41 907 896,20
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT		C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	3 604 000,00	0,00	0,00	0,00	3 604 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	9 300 000,00	0,00	875 000,00	875 000,00	10 175 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	85 200,00	85 200,00	85 200,00
Total des recettes d'équipement		12 904 000,00	0,00	960 200,00	960 200,00	13 864 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 993 880,00	0,00	0,00	0,00	1 993 880,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	3 552 601,15	0,00	0,00	0,00	3 552 601,15
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	3 252 000,00	0,00	0,00	0,00	3 252 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	892 000,00	0,00	0,00	0,00	892 000,00
Total des recettes financières		14 690 481,15	0,00	0,00	0,00	14 690 481,15
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	620 666,40	0,00	85 200,00	85 200,00	705 866,40
Total des recettes réelles d'investissement		28 215 147,55	0,00	1 045 400,00	1 045 400,00	29 260 547,55

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	7 075 789,65		0,00	0,00	7 075 789,65
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	4 581 559,00		0,00	0,00	4 581 559,00
041	Opérations patrimoniales (10)	990 000,00		0,00	0,00	990 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		12 647 348,65		0,00	0,00	12 647 348,65

TOTAL	40 862 496,20	0,00	1 045 400,00	1 045 400,00	41 907 896,20
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	41 907 896,20
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

11 037 348,65

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

Accusé de réception en préfecture

006-210600698-20251104-2025-165-DE

Date de télétransmission : 05/11/2025

Date de réception préfecture : 05/11/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	13 324 890,47	0,00	0,00	0,00	13 324 890,47
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	36 690 000,00	0,00	0,00	0,00	36 690 000,00
014	Atténuations de produits	2 195 154,00	0,00	0,00	0,00	2 195 154,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	10 348 818,06	0,00	0,00	0,00	10 348 818,06
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		62 558 862,53	0,00	0,00	0,00	62 558 862,53
66	Charges financières	2 145 000,00	0,00	0,00	0,00	2 145 000,00
67	Charges spécifiques (4)	200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		64 903 862,53	0,00	0,00	0,00	64 903 862,53

023	Virement à la section d'investissement (5)	7 075 789,65		0,00	0,00	7 075 789,65
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	4 581 559,00		0,00	0,00	4 581 559,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		11 657 348,65		0,00	0,00	11 657 348,65

TOTAL	76 561 211,18	0,00	0,00	0,00	76 561 211,18
--------------	----------------------	-------------	-------------	-------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	76 561 211,18
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	310 000,00	0,00	0,00	0,00	310 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 637 309,32	0,00	0,00	0,00	2 637 309,32
73	Impôts et taxes (sauf 731)	13 631 047,00	0,00	0,00	0,00	13 631 047,00
731	Fiscalité locale	45 309 476,00	0,00	0,00	0,00	45 309 476,00
74	Dotations et participations (4)	7 309 680,00	0,00	0,00	0,00	7 309 680,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	1 871 993,68	0,00	0,00	0,00	1 871 993,68
Total des recettes de gestion courante		71 069 506,00	0,00	0,00	0,00	71 069 506,00
76	Produits financiers	688 000,00	0,00	0,00	0,00	688 000,00
77	Produits spécifiques (4)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		71 857 506,00	0,00	0,00	0,00	71 857 506,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	620 000,00		0,00	0,00	620 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		620 000,00		0,00	0,00	620 000,00

TOTAL	72 477 506,00	0,00	0,00	0,00	72 477 506,00
--------------	----------------------	-------------	-------------	-------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	4 083 705,18
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	76 561 211,18
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	11 037 348,65	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	----------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Accusé de réception en préfecture

006-210600698-20251104-2025-166-DE

Date de télétransmission : 05/11/2025

Date de réception préfecture : 05/11/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – DEPENSES****II****D1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	-21 000,00	0,00	-21 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	60 200,00	0,00	60 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	921 000,00	0,00	921 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	85 200,00	0,00	85 200,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 045 400,00	0,00	1 045 400,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 045 400,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de réception préfecture : 05/11/2025

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions de l'article 169 A du Code de Commerce.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture

006-210600698-20251104-2025-165-DE

Date de télétransmission : 05/11/2025

Date de réception préfecture : 05/11/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE – RECETTES****D2****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	875 000,00	0,00	875 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	85 200,00	0,00	85 200,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	85 200,00	0,00	85 200,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 045 400,00	0,00	1 045 400,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 045 400,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL	
			Accusé de réception en préfecture : 006-210600698-20251104-2025-166-DE	
			Date de télétransmission : 05/11/2025	
			Date de réception préfecture : 05/11/2025	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00	
			=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			0,00	

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

A

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		37 309 895,05	0,00	0,00	1 045 400,00	1 045 400,00	0,00	1 045 400,00	1 045 400,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	849 818,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	2 552 571,12	0,00	0,00	-21 000,00	-21 000,00	0,00	-21 000,00	-21 000,00
21	Immobilisations corporelles	876 128,86	0,00	0,00	60 200,00	60 200,00	0,00	60 200,00	60 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	13 346 036,48	0,00	0,00	921 000,00	921 000,00	0,00	921 000,00	921 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	220 643,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		17 845 198,36	0,00	0,00	960 200,00	960 200,00	0,00	960 200,00	960 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	14 300 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	14 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		17 314 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	539 896,69	0,00	0,00	85 200,00	85 200,00	0,00	85 200,00	85 200,00
Total des dépenses réelles		35 699 895,05	0,00	0,00	1 045 400,00	1 045 400,00	0,00	1 045 400,00	1 045 400,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	620 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	990 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 610 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)

0,00

Accusé de réception en préfecture 006 210600698 20251104 2025-166 DE Date de télétransmission : 05/11/2025 Date de réception préfecture : 05/11/2025								
Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								1 045 400,00

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES****A****RECETTES**

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		37 309 895,05	0,00	1 045 400,00	1 045 400,00	1 045 400,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 604 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	9 300 000,00	0,00	875 000,00	875 000,00	875 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	85 200,00	85 200,00	85 200,00
Total des recettes d'équipement		12 904 000,00	0,00	960 200,00	960 200,00	960 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 993 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 252 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Accusé de réception en préfecture 006 210600698 20251104 2025 166 DE Date de télétransmission : 05/11/2025 Date de réception préfecture : 05/11/2025				
Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
024	Produits des cessions d'immobilisations	892 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		11 137 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	620 666,40	0,00	85 200,00	85 200,00	85 200,00
Total des recettes réelles		24 662 546,40	0,00	1 045 400,00	1 045 400,00	1 045 400,00
021	Virement de la section de fonctionnement	7 075 789,65		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	4 581 559,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	990 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		12 647 348,65		0,00	0,00	0,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)						0,00
Affectation au compte 1068 (9)						0,00
Total des recettes d'investissement cumulées						1 045 400,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE****III****A1**

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		37 309 895,05	0,00	0,00	1 045 400,00	1 045 400,00	0,00	1 045 400,00	1 045 400,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	849 818,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	28 253,88	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	693 933,65	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2032	Frais de recherche et de développement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	11 437,70	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	116 193,61	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	2 552 571,12	0,00	0,00	-21 000,00	-21 000,00	0,00	-21 000,00	-21 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	2 552 571,12	0,00		-21 000,00	-21 000,00	0,00	-21 000,00	-21 000,00
21	Immobilisations corporelles	876 128,86	0,00	0,00	60 200,00	60 200,00	0,00	60 200,00	60 200,00
2111	Terrains nus	11 958,73	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	179 336,19	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	6 042,12	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	111 575,32	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	42 794,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
215731	Matériel roulant	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	15 743,14	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	40 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	47 708,89	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21611	Biens sous-jacents	1 530,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21621	Biens sous-jacents	2 033,50	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	101 411,44	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
21838	Autre matériel informatique	68 349,83	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	49 779,29	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	52 733,16	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	145 133,25	0,00		56 200,00	56 200,00	0,00	56 200,00	56 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	13 346 036,48	0,00	0,00	921 000,00	921 000,00	0,00	921 000,00	921 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	7 172 084,80	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	6 011 051,94	0,00		900 000,00	900 000,00	0,00	900 000,00	900 000,00
2316	Restaur. des biens histo. et culturels	86 296,12	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	51 603,62	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	220 643,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		17 845 198,36	0,00	0,00	960 200,00	960 200,00	0,00	960 200,00	960 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	14 300 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	9 126 537,30	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
006 210600658 20251104 2025 166 DE
Date de réception préfecture : 05/11/2025

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
166	Refinancement de dette	5 000 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	173 462,70	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	14 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
266	Autres formes de participation	14 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2745	Avances remboursables	3 000 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		17 314 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	539 896,69	0,00	0,00	85 200,00	85 200,00	0,00	85 200,00	85 200,00
4541101	PERIL 16 PLACE AUX AIRES	381 007,64	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45411109	PERIL, 32 RUE TRACASTEL	367,16	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45411113	PERIL, 8 RUE DES SOEURS	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45411114	PERIL 2 TRAVERSE ETIENNE ROUSTAN	1 740,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45411116	PERIL, 16 RUE CHARLES NEGRE	5 662,14	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45411120	PERIL, 1 PLACE DE LA ROQUE	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45411123	TRX POUR COMPTE DE TIERS 19 RUE MOUGINS ROQUEFORT	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45411124	PERIL 13 RUE DE LA POISSONNERIE	9 072,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45411125	PERIL 7 TRAVERSE FONT LAUGIERE	20 170,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45411126	PERIL 122 BOULEVARD EMMANUEL ROQUIER	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
006 210600658 20251104 2025 166 DE
Date de réception préfecture : 05/11/2025

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
45411127	TRAVAUX D'OFFICE VOIRIE CHEMIN DU SOUVENIR	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45411128	TRAVAUX OFFICE SECURISATION HOTEL DES PARFUMS	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45411129	TRAVAUX OFFICE DEBLAIEMENT 4 TRAVERSE CHIRIS	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45411130	TRAVAUX OFFICE DEBLAIEMENT 117 AVENUE ST LAURENT	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45411131	TRAVAUX OFFICE 5 TRAVERSE STE MARTHE	2 736,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45411132	TRAVAUX OFFICE DEBROUSSAILLAGE PARCELLE BP35	12 360,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45411133	TRAVAUX OFFICE 20 AV JEAN AICARD	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4541195	PERIL, 1 PLACE SAINT MARTHE	3 068,03	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4541199	PERIL, 3 RUE PORTE NEUVE	42 179,38	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45412125	PERIL 7 TRAVERSE FONT LAUGIERE	96,36	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458103	CAMPUS EX PALAIS DE JUSTICE	59 437,98	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458104	DMO PLACE DE LA MEDIATHEQUE	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458106	ABRIS BUS AVENUE MARECHAL LECLERC	0,00	0,00		85 200,00	85 200,00	0,00	85 200,00	85 200,00
Total des dépenses réelles		35 699 895,05	0,00	0,00	1 045 400,00	1 045 400,00	0,00	1 045 400,00	1 045 400,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	620 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	320 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	50 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
15182	Autres provisions pour risques	220 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
006 210600608 20251104 2025 166 DE
Date de réception préfecture : 05/11/2025

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
4912	Dépréciation des comptes de redevables	50 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	300 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	250 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	50 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	990 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	20 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
204412	Sub nat org pub - Bât. et installations	100 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
204422	Sub nat privé - Bât. et installations	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	10 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21621	Biens sous-jacents	10 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	500 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	350 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2316	Restaur. des biens histo. et culturels	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2328	Autres immobilisations incorporelles	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 610 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
006 210600658 20251104 2025-166 DE
Date de réception préfecture : 05/11/2025

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture

006-210600698-20251104-2025-166-DE

Date de télétransmission : 05/11/2025

Date de réception en préfecture : 05/11/2025

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.1****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
928	AMENAGEMENTS		2 547 053,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
929	EQUIPEMENTS ET LOCAUX ASSOCIATIFS		26 061 614,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			28 497 636,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture 006-210600698-20251104-2025-166-DE Date de télétransmission : 05/11/2025 Date de réception préfecture : 05/11/2025
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		III A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture

006-210600698-20251104-2025-166-D

Date de télétransmission : 05/11/2025

Date de réception préfecture : 05/11/2025

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 928
LIBELLE : AMENAGEMENTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 547 053,64	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	199 876,22	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	199 876,22	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 347 177,42	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	8 897,28	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	269 872,39	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	2 068 407,75	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		2 237 113,92	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	2 237 113,92	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	5 540,11	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	259 468,25	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	1 272 727,51	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	699 378,05	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-D
Date de réception en préfecture : 05/11/2025
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 929
LIBELLE : EQUIPEMENTS ET LOCAUX ASSOCIATIFS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		25 950 582,76	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	224 115,49	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	134 349,40	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	15 759,09	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	74 007,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 265 521,51	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	2 421,59	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	6 348,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	7 564,60	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	9 815,15	0,00	0,00	0,00
21621	Biens sous-jacents	15 000,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	500 181,19	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 022 820,11	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	701 370,87	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	23 460 945,76	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	19 454 978,65	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	3 718 415,98	0,00	0,00	0,00
2316	Restaur. des biens histo. et culturels	114 527,15	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	173 023,98	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		5 253 568,77	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	4 839 983,89	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	89 060,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	432 446,70	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	1 920 691,67	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	2 397 785,52	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	413 584,88	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	410 737,80	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	2 847,08	0,00	0,00	0,00

VILLE DE GRASSE - BUDGET PRINCIPAL GRASSE - DM - 2025

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	Accusé de réception en préfecture 006-210600698-20251104-2025-166-DE Date de télétransmission : 05/11/2025 Date de réception préfecture : 05/11/2025 0,00
--------------------------------------	--

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE****III****A3**

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		37 309 895,05	0,00	1 045 400,00	1 045 400,00	1 045 400,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 604 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 585 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	346 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	423 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	750 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	9 300 000,00	0,00	875 000,00	875 000,00	875 000,00
1641	Emprunts en euros	9 300 000,00	0,00	875 000,00	875 000,00	875 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	85 200,00	85 200,00	85 200,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	85 200,00	85 200,00	85 200,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		12 904 000,00	0,00	960 200,00	960 200,00	960 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 993 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	1 285 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10251	Dons et legs en capital	108 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 252 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2745	Avances remboursables	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276351	Créance GFP de rattachement	252 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	892 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		11 137 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	620 666,40	0,00	85 200,00	85 200,00	85 200,00
Total des recettes réelles		24 662 546,40	0,00	1 045 400,00	1 045 400,00	1 045 400,00
021	Virement de la section de fonctionnement	7 075 789,65		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	4 581 559,00		0,00	0,00	0,00
15182	Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00
1522	Prov. risques et charges sur emprunts	200 000,00		0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	5 500,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	62 000,00		0,00	0,00	0,00
28032	Frais de recherche et de développement	0,00		0,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	0,00		0,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	55 000,00		0,00	0,00	0,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	11 204,00		0,00	0,00	0,00
280415341	IC : Bien mobilier, matériel	20 000,00		0,00	0,00	0,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	0,00		0,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	450 000,00		0,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	0,00		0,00	0,00	0,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	28 000,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	142 000,00		0,00	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	18 000,00		0,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	140 000,00		0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	160 000,00		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	55 000,00		0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	0,00		0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
006 210600658 2025-104 2025-166 DE
Date de réception : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	202 000,00		0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	0,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	1 090 296,00		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	81 000,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	225 000,00		0,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	0,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	300 000,00		0,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	210 000,00		0,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	245 000,00		0,00	0,00	0,00
4817	Indemnités de renégociation de la dette	855 125,00		0,00	0,00	0,00
4818	Charges à étaler	26 434,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	990 000,00		0,00	0,00	0,00
10251	Dons et legs en capital	0,00		0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00		0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00		0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	650 000,00		0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00		0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00		0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	150 000,00		0,00	0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	30 000,00		0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00		0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	50 000,00		0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	100 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		12 647 348,65		0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
006 210600608 2025-104 2025-166 DE
Date de réception : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		76 561 211,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général (4)	13 324 890,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	36 690 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	2 195 154,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	10 348 818,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		62 558 862,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	2 145 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	200 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		2 345 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		64 903 862,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	7 075 789,65			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	4 581 559,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		11 657 348,65			0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

0,00

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES						B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		72 477 506,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (3)	310 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 637 309,32	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	13 631 047,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	45 309 476,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	7 309 680,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 871 993,68	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		71 069 506,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	688 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		788 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		71 857 506,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	620 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		620 000,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)						0,00
--	--	--	--	--	--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées						0,00
--	--	--	--	--	--	-------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
	TOTAL	76 561 211,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général (5)	13 324 890,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	111 764,50	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	444 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	2 043 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	1 994,52	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	276 402,49	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	17 646,55	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	4 969,24	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	54 583,98	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	273 645,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	584 359,35	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	71 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	99 502,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	38 625,09	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	112 601,40	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	1 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	174 825,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	34 962,07	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	2 715 021,50	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	511 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	43 624,55	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	187 352,16	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	129 162,19	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	54 117,20	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	478 174,85	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	383 174,91	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	781,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	15 453,43	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	413 400,53	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6156	Maintenance	569 254,59	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	286 792,37	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	139 994,41	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	73 334,74	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	53 663,81	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	52 064,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	163 688,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	51 255,78	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	74 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	58 681,38	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	130 904,63	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	441 200,77	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	102 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	16 034,45	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	160 371,80	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	56 118,71	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	1 620,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	235 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	239 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	51 136,41	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	106 093,78	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	125 445,20	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	12 010,32	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	94 005,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	70 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	37 861,15	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	220 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	1 369,20	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	391 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	23 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
006-210600658-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	3 073,36	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	3 873,10	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	36 690 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	1 086 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	46 009,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	332 887,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	95 831,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	247 144,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	60 525,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	17 842 699,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	476 130,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	4 085 557,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	2 820 331,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	55 484,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	322 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 581 062,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	5 063 925,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	42 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	50 437,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	211 387,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6472	Prestations familiales directes	25 218,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	201 750,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	42 324,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
000-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
014	Atténuations de produits	2 195 154,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
703894	Reversements/forfait post-stationnement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739116	Prél. article 55 de la loi SRU	1 371 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7391731	Revers. impôt cercles,maisons jeux(CCAS)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739218	Autres prél./revers. fisc. coll. locales	152 948,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	591 206,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7398	Revers., restitutions et prél. divers	80 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	10 348 818,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65124	Autres remboursements	1 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65131	Bourses	16 450,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65188	Autres	2 842,42	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	600 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65316	Frais de représentation du maire	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	126 392,21	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	3 506 418,06	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	33 550,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	50 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. autres communes	95 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657361	Subv. Fonct. CL de rattachement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	3 371 219,20	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657364	Subv.Fonct. Caisse des écoles	61 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	2 313 780,80	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	6 848,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	60 098,09	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
000-210600658-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	98 819,28	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		62 558 862,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	2 145 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 105 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	40 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6688	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	200 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	200 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6768	Neutralisation des dépréciat° et provis°	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		2 345 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		64 903 862,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	7 075 789,65			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	4 581 559,00			0,00	0,00		0,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	3 500 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
68126	Dot.amort. frais d'émission des emprunts	26 434,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	855 125,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
006-210600658-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

Accusé de réception en préfecture 006 210600698 20251104 2025-166 DE Date de télétransmission : 05/11/2025 Date de réception préfecture : 05/11/2025									
Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	200 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		11 657 348,65			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	526 780,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	593 309,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	40 000,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE****B2**

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		72 477 506,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (4)	310 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6091	RRR obtenus sur matières premières	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6094	RRR obtenus sur études et prestations	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	240 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 637 309,32	0,00	0,00	0,00	0,00
7023	Menus produits forestiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70321	Stationnement et location voie publique	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	370 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70328	Autres droits stationnement et location	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7036	Droits de pâturage et de tourbage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70383	Redevance de stationnement	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70384	Forfait de post-stationnement	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
704	Travaux	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	205 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70871	Remb.frais par collectivité rattachement	115 309,32	0,00	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée (RAR N-1 + Vote)	
					II	III = I + II
70878	Remb. frais par des tiers	435 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	210 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	13 631 047,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	12 794 034,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	680 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	157 013,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	45 309 476,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	39 586 449,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73118	Autres contributions directes	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	3 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	38 707,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Accise sur l'électricité	1 289 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731721	Taxe de séjour	475 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731732	Prélèvement sur les produits des jeux	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	305 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	7 309 680,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	3 865 796,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741127	DNP des communes	561 188,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	105 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74611	DGD des communes et EPCI	375 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74621	DGD des départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	105 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748312	D.C.R.T.P.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	3 696,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
006 210600658 20251104 2025 166 DE
Date de réception : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

Accusé de réception en préfecture 006 210600638 20251104 2025 166 DE Date de réception : 05/11/2025 Date de réception préfecture : 05/11/2025						
Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			
74888	Autres	1 713 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	1 871 993,68	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	870 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7574	Subv. fonc. perso., asso. et orga. privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75811	Redev. concessions, brevets, licences...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	325 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	676 993,68	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		71 069 506,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	688 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76232	Remb. intérêts emprunts GFP rattachement	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76811	Sortie empr. risque avec IRA capital.	622 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
7865	Rep. prov. risques et charges financiers	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		71 857 506,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	620 000,00		0,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	300 000,00		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	50 000,00		0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	220 000,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	50 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		620 000,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00

Montant net	0,00
-------------	------

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		14 479 336,19	9 161 150,66	0,00	229 854,88	614 351,04	1 070 507,99	570 828,20	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	14 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	165 629,03	0,00	0,00	25 323,00	56 051,00	15 220,32	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	8 401,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	179 336,19	454 006,93	0,00	35 809,26	15 673,00	79 811,32	2 552,65	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	5 388 475,63	0,00	194 045,62	573 355,04	934 645,67	553 055,23	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	144 637,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		21 362 601,15	5 667 407,69	0,00	0,00	0,00	614 880,00	135 000,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	892 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 437 601,15	100 000,00	0,00	0,00	0,00	8 880,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	750 000,00	1 450 000,00	0,00	0,00	0,00	354 000,00	135 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 175 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	252 000,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	225 407,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		4 549 430,67	92 290,79	45 743,14	5 931 801,49		36 745 295,05
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		14 300 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	316 055,21	47 490,00	0,00	224 050,28		849 818,84
204	Subventions d'équipement versées	2 523 170,03	0,00	0,00	0,00		2 531 571,12
21	Immobilisations corporelles	4 585,62	0,00	15 743,14	148 810,75		936 328,86
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 227 897,10	30 000,79	30 000,00	5 556 204,46		14 487 679,54
26	Participations et créances rattachées	0,00	14 800,00	0,00	0,00		14 800,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		3 000 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	477 722,71	0,00	0,00	2 736,00		625 096,69
RECETTES		562 922,71	0,00	0,00	917 736,00		29 260 547,55
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		892 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		5 546 481,15
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	915 000,00		3 604 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		15 175 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	85 200,00	0,00	0,00	0,00		85 200,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		3 252 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	477 722,71	0,00	0,00	2 736,00		705 866,40

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV
A1.01

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		14 479 336,19
164	Emprunts auprès des états financiers	9 126 537,30
166	Refinancement de dette	5 000 000,00
167	Emprunts dettes conditions particulières	173 462,70
213	Constructions	179 336,19
RECETTES		21 362 601,15
102	Dotations et fonds d'investissement	1 885 000,00
106	Réserves	3 552 601,15
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	750 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers	10 175 000,00
166	Refinancement de dette	5 000 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		9 160 012,94	0,00	1 137,72	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	95 358,42	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	8 401,09	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	70 270,61	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	11 958,73	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	6 042,12	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat®, matériel, outillage techniq.	82 738,97	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	353 267,11	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	5 387 337,91	0,00	1 137,72	0,00	0,00
274	Prêts	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	144 637,98	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		5 667 407,69	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	892 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	1 450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	225 407,69	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 161 150,66
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 358,42
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 401,09
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 270,61
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 958,73
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 042,12
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 738,97
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	353 267,11
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 388 475,63
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144 637,98
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 667 407,69
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	892 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 450 000,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225 407,69

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE
A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE
A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	229 854,88	0,00	0,00	0,00	229 854,88
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	0,00	4 495,26	0,00	0,00	0,00	4 495,26
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	31 314,00	0,00	0,00	0,00	31 314,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	194 045,62	0,00	0,00	0,00	194 045,62
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

2021

A1.902

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	3 613,10	0,00	0,00	0,00	614 351,04
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 323,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	782,38
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 890,62
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	3 613,10	0,00	0,00	0,00	573 355,04
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE
A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)		Libellé	30 Services communs	31 Culture							
				311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES			9 029,42	59 388,86	121 995,99	139 960,62	29 159,11	7 047,81	0,00	17 594,55	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00		17 760,00	19 128,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00		0,00	19 163,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00		319,86	46,00		0,00	1 866,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00		0,00	3 563,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	2 151,60		19 067,77	0,00	21 400,38	10 104,00	0,00	0,00	6 596,70	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	6 877,82		22 241,23	102 821,99	95 833,74	17 189,11	7 047,81	0,00	10 997,85	0,00
RECETTES			8 000,00	8 880,00	0,00	0,00	598 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00		8 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	8 000,00		0,00	0,00	0,00	346 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00		0,00	0,00	0,00	252 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327		
								Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		14 281,86	140 439,83	0,00	0,00	498 570,74	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	8 759,54	0,00	0,00	266,65	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	3 433,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	14 281,86	128 246,72	0,00	0,00	498 304,09	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
006 210600658 20251104 2025 166 DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321	322	323	324	325	326	327		
		Salles de sport, gymnases	Stades	Piscines	Centres de formation sportifs	Autres équipements sportifs ou loisirs	Manifestations sportives	Soutien aux sportifs		
								3271	3272	3273
								Soutien aux sportifs de haut niveau	Soutien aux clubs amateurs	Autres soutiens aux sportifs
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		506,29	29 045,90	3 487,01	0,00	0,00	0,00	1 070 507,99
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 888,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 163,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	565,61	0,00	0,00	0,00	11 823,66
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 563,50
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 670,14	0,00	0,00	0,00	64 424,16
231	Immobilisations corporelles en cours	506,29	29 045,90	1 251,26	0,00	0,00	0,00	934 645,67
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	614 880,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 880,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	354 000,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	252 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE
A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211	4212	4213	4214	4221	4222	4228
			Actions en faveur de la maternité	Aides à la famille	Aides sociales à l'enfance	Adolescence	Crèches et garderies	Multi accueil	Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		99 685,90	0,00	0,00	0,00	0,00	467 045,78	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 220,32	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	50,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	2 501,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	97 133,25	0,00	0,00	0,00	0,00	451 825,46	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 000,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	4 096,52	0,00	0,00	0,00	570 828,20
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 220,32
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,94
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 501,71
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	4 096,52	0,00	0,00	0,00	553 055,23
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE
A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	56 206,70	95 140,01	767 198,80	0,00	0,00	76 904,00	3 521 891,13
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	28 253,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	14 962,08	872,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	195 207,25
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 523 170,03
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 760,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	4 277,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	12 990,74	75 630,38	767 198,80	0,00	0,00	26 904,00	313 391,14
454	Travaux effectués d'office	0,00	0,00	14 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	463 362,71
RECETTES		0,00	0,00	14 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	548 562,71
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 200,00
454	Travaux effectués d'office	0,00	0,00	14 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	463 362,71

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	32 090,03	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	307,99	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	31 782,04	0,00	0,00	0,00	0,00
454	Travaux effectués d'office	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
454	Travaux effectués d'office	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				Autres actions			
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 549 430,67
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 253,88
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	261 041,33
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 523 170,03
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 760,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 277,63
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	307,99
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 227 897,10
454	Travaux effectués d'office	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	477 722,71
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	562 922,71
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 200,00
454	Travaux effectués d'office	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	477 722,71

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

2021

A1.906

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 290,79
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 490,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,79
266	Autres formes de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 800,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE
A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 743,14
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 743,14
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 743,14
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 743,14
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE
A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 980,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 980,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
454	Travaux effectués d'office	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
454	Travaux effectués d'office	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
454	Travaux effectués d'office	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
454	Travaux effectués d'office	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	38 062,80	0,00	5 761 526,05	0,00	85 232,64	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	177 070,28	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat®, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	667,20	0,00	133 232,17	0,00	8 010,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	6 901,38	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	37 395,60	0,00	5 441 586,22	0,00	77 222,64	0,00	0,00
454	Travaux effectués d'office	0,00	0,00	0,00	0,00	2 736,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	917 736,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	915 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
454	Travaux effectués d'office	0,00	0,00	0,00	0,00	2 736,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 931 801,49
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	224 050,28
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	141 909,37
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 901,38
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 556 204,46
454	Travaux effectués d'office	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 736,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	917 736,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	915 000,00
454	Travaux effectués d'office	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 736,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		3 680 958,32	44 750 532,34	0,00	3 759 167,93	2 355 774,17	4 462 588,48	3 825 189,84	0,00
011	Charges à caractère général	12 010,32	7 040 720,87	0,00	252 749,87	1 771 596,37	2 139 782,48	148 448,11	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	35 874 253,00	0,00	0,00	0,00	755 263,00	5 000,00	0,00
014	Atténuations de produits	1 523 948,00	671 206,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	964 352,47	0,00	3 506 418,06	584 177,80	1 567 543,00	3 671 741,73	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	2 145 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		24 735 754,00	43 922 609,14	0,00	5 000,00	460 000,00	949 342,86	240 000,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	305 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	995 309,32	0,00	5 000,00	65 000,00	438 200,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	12 951 047,00	680 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 898 027,00	40 106 449,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	6 248 680,00	223 857,14	0,00	0,00	110 000,00	461 142,86	240 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1 511 993,68	0,00	0,00	280 000,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	638 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	1 057 812,02	33 529,00	258 034,00	720 276,43		64 903 862,53
011	Charges à caractère général	0,00	1 057 812,02	12 494,00	169 000,00	720 276,43		13 324 890,47
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	55 484,00	0,00		36 690 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 195 154,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	21 035,00	33 550,00	0,00		10 348 818,06
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 145 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		200 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	208 800,00	311 000,00	45 000,00	980 000,00		71 857 506,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		310 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	208 800,00	0,00	25 000,00	900 000,00		2 637 309,32
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		13 631 047,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	305 000,00	0,00	0,00		45 309 476,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	6 000,00	20 000,00	0,00		7 309 680,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00		1 871 993,68
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		688 000,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		100 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV
A2.01

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		3 680 958,32
627	Services bancaires et assimilés	12 010,32
661	Charges d'intérêts	2 145 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	1 523 948,00
RECETTES		24 735 754,00
731	Fiscalité locale	4 898 027,00
732	Fiscalité reversée	12 951 047,00
741	D.G.F.	4 426 984,00
744	FCTVA	105 000,00
748	Autres attributions et participations	1 716 696,00
768	Autres produits financiers	638 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.930****FONCTION 0 – Services généraux**

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		44 012 340,57	0,00	121 887,17	9 804,60	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	2 418 167,69	0,00	8 176,76	4 215,20	0,00
611	Contrats de prestations de services	336 736,78	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	670 457,38	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	129 162,19	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	930 394,76	0,00	24 471,01	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	423 906,78	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	59 142,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	147 418,97	0,00	0,00	5 589,40	0,00
621	Personnel extérieur au service	377 146,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	166 872,70	0,00	6 489,40	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	700 851,88	0,00	2 750,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	1 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	38 994,41	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	230 985,20	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	313 045,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	736 387,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	411 073,36	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	25 547 517,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	8 948 911,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	264 292,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	2 842,42	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	126 392,21	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	64 352,47	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	165 765,37	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	591 206,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
006 210600698 20251104 2025 166 DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale					006 210600000 20251104 2025 166 BL Date de télétransmission : 05/11/2025 Date de réception préfecture : 05/11/2025
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux	
RECETTES		43 767 109,14	0,00	130 000,00	25 500,00	0,00	
609	RRR obtenus sur achats	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	240 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
703	Redevances utilisation du domaine	225 000,00	0,00	130 000,00	0,00	0,00	
708	Autres produits	640 309,32	0,00	0,00	0,00	0,00	
731	Fiscalité locale	40 106 449,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
732	Fiscalité reversée	680 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
747	Participations	198 357,14	0,00	0,00	15 500,00	0,00	
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	
752	Revenus des immeubles	870 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
758	Produits divers de gestion courante	641 993,68	0,00	0,00	0,00	0,00	
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		606 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	605 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						006 210600698 20251104 2025 166 DE				
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances	Date de réception en préfecture Date de télétransmission : 05/11/2025 Date de réception préfecture : 05/11/2025			
					0341 Section éco., sociale et environnem.							
					0342 Section culture, éducation et sports							
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
609	RRR obtenus sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 750 532,34
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 430 559,65
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	336 736,78
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	670 457,38
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 162,19
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	954 865,77
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	423 906,78
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 142,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 508,37
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	377 146,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	173 362,10
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	703 601,88
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 320,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 994,41
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 985,20
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	313 045,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	736 387,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	411 073,36
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 547 517,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 948 911,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	264 292,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 842,42
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	605 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126 392,21
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 352,47
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165 765,37
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00

		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.							TOTAL DU CHAPITRE
Article / compte nature (1)	Libellé	041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions		
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	671 206,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 922 609,14	
609	RRR obtenus sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240 000,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00	
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	355 000,00	
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	640 309,32	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 106 449,00	
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	680 000,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	213 857,14	
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	870 000,00	
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	641 993,68	
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	

Accusé de réception en préfecture
006 210600698 20251104 2025 166 DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE
A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE
A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	237 673,66	3 506 933,66	14 560,61	0,00	3 759 167,93
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	35 733,84	0,00	1 389,26	0,00	37 123,10
611	Contrats de prestations de services	0,00	38 174,00	0,00	0,00	0,00	38 174,00
613	Locations	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
615	Entretien et réparations	0,00	149 090,82	0,00	9 210,20	0,00	158 301,02
618	Divers	0,00	11 528,00	0,00	0,00	0,00	11 528,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	515,60	0,00	0,00	515,60
625	Déplacements et missions	0,00	1 347,00	0,00	0,00	0,00	1 347,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	3 961,15	0,00	3 961,15
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	3 506 418,06	0,00	0,00	3 506 418,06
RECETTES		0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
708	Autres produits	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
DEPENSES		0,00	377 691,86	541 544,48	55 877,29	0,00	0,00	368 127,80	11 344,65	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	193 414,65	364 991,47	45 700,71	0,00	0,00	0,00	1 897,22	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	58 277,21	65 905,01	10 176,58	0,00	0,00	0,00	4 397,43	0,00
628	Divers	0,00	0,00	648,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 050,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	126 000,00	85 000,00	0,00	0,00	0,00	368 127,80	0,00	0,00
RECETTES		0,00	55 000,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
609	RRR obtenus sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25												
		Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
609	RRR obtenus sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 188,09	0,00	0,00	0,00	2 355 774,17
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	929,95	0,00	0,00	0,00	606 934,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	258,14	0,00	0,00	0,00	139 014,37
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	648,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 050,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	579 127,80
RECETTES		0,00	0,00	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	460 000,00
609	RRR obtenus sur achats	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	280 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES										Date de télétransmission : 06/10/2025 Date de réception préfecture : 05/11/2025	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE										IV A2.933	

Accusé de réception en préfecture
006 210600698 20251104 2025 166 DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	98 710,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	236 200,00	8 000,00	140 000,00	101 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
746	Dotation générale de décentralisation	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	5 000,00	8 000,00	0,00	51 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327		
								Soutien aux sportifs		
							3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs	
DEPENSES		941 274,03	172 125,07	0,00	0,00	65 830,54	6 348,22	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	44 222,16	101 224,92	0,00	0,00	51 688,54	6 348,22	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	11 252,87	62 596,13	0,00	0,00	14 142,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	5 524,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	2 780,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	1 366,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	884 433,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
746	Dotation générale de décentralisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
006 210600658 20251104 2025 166 DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321	322	323	324	325	326	327		
		Salles de sport, gymnases	Stades	Piscines	Centres de formation sportifs	Autres équipements sportifs ou loisirs	Manifestations sportives	Soutien aux sportifs		
								3271	3272	3273
								Soutien aux sportifs de haut niveau	Soutien aux clubs amateurs	Autres soutiens aux sportifs
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		1 163 817,91	15 097,65	375 383,12	0,00	0,00	0,00	4 462 588,48
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	75 850,00	0,00	0,00	0,00	77 764,50
606	Achats non stockés de matières et fourni	19 602,12	7 665,63	0,00	0,00	0,00	0,00	511 727,16
611	Contrats de prestations de services	809 398,78	0,00	41 750,00	0,00	0,00	0,00	874 638,78
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 366,58
615	Entretien et réparations	9 337,01	7 432,02	263,12	0,00	0,00	0,00	214 657,46
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 880,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 524,02
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 879,44
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	755 263,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 828,18
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159 528,48
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 101,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	553,78
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 160,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 873,10
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	11 400,00	0,00	0,00	0,00	12 800,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	325 480,00	0,00	246 120,00	0,00	0,00	0,00	1 554 743,00
RECETTES		256 428,57	0,00	205 714,29	0,00	0,00	0,00	949 342,86
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
706	Prestations de services	205 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	437 000,00
746	Dotation générale de décentralisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
747	Participations	51 428,57	0,00	205 714,29	0,00	0,00	0,00	321 142,86
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		90 868,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	105,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	69 442,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	3 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	8 668,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	2 231,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		235 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
746	Dotation générale de décentralisation	235 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)		Libellé	42 Action sociale							
			420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
				4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		3 701 028,02	0,00	0,00	0,00	0,00	33 293,82	0,00	0,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	22 927,64	0,00	0,00	0,00	0,00	4 591,62	0,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 282,75	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	6 358,65	0,00	0,00	0,00	0,00	18 419,45	0,00	0,00	
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	3 671 741,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
746	Dotation générale de décentralisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 825 189,84
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 625,24
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 442,02
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 282,75
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 898,10
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 668,72
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 231,28
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 671 741,73
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240 000,00
746	Dotation générale de décentralisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	235 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE
A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE
A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE
A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	34 300,00	318 982,69	595 492,00	0,00	0,00	0,00	65 921,71
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	74 912,69	209 462,08	0,00	0,00	0,00	65 921,71
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	386 029,92	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	1 070,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	243 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	34 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	65 000,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	103 800,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	103 800,00
708	Autres produits	0,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	43 115,62	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	24 902,76	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	17 960,86	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	252,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 057 812,02
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	375 199,24
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	386 029,92
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 070,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 960,86
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 300,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	252,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	208 800,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	143 800,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE
A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 494,00	21 035,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 800,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 694,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 035,00
RECETTES		0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	305 000,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	305 000,00	0,00
747	Participations	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 529,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 800,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 694,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 035,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	311 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	305 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV

IV – ANNEXES		Date de télétransmission : 05/11/2025 Date de réception préfecture : 05/11/2025	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoie
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	224 484,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	169 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 484,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 550,00	0,00	0,00	258 034,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	169 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 484,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 550,00	0,00	0,00	33 550,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	45 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV

IV – ANNEXES									
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE									A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	239 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	235 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	239 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	235 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
704	Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
704	Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	224 473,41	0,00	21 803,02	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	73 748,30	0,00	2 500,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	149 355,91	0,00	9 303,02	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	1 369,20	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	820 000,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	620 000,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00
704	Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	720 276,43
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 248,30
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	158 658,93
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	474 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 369,20
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	980 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00
704	Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****IV****B5****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES

EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-3 552 601,15	0,00	0,00	-3 552 601,15
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-3 552 601,15	0,00	0,00	-3 552 601,15

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	3 552 601,15	0,00	0,00	3 552 601,15
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-3 552 601,15	0,00	0,00	-3 552 601,15
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	9 350 000,00	0,00	0,00	9 350 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	17 686 348,65	0,00	0,00	17 686 348,65
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	8 336 348,65	0,00	0,00	8 336 348,65

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-166 DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV

IV – ANNEXES
ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 9 350 000,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		9 300 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	9 126 537,30	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	173 462,70	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		50 000,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	50 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES **ANNEXES BUDGETAIRES** **EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES**

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 17 686 348,65	0,00	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		5 137 000,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	1 285 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	600 000,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
2745	Avances remboursables	3 000 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00
276351	Créance GFP de rattachement	252 000,00	0,00	0,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		12 549 348,65	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
15182	Autres provisions pour risques	0,00	0,00	0,00
1522	Prov. risques et charges sur emprunts	200 000,00	0,00	0,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
2802	Frais liés à la réalisation de document	5 500,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	62 000,00	0,00	0,00
28032	Frais de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	55 000,00	0,00	0,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	11 204,00	0,00	0,00
280415341	IC : Bien mobilier, matériel	20 000,00	0,00	0,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	450 000,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	0,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	28 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	142 000,00	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	18 000,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	140 000,00	0,00	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Accusé de réception en préfecture 006-210600698-20251104-2025-166-DE Date de détermination : 05/11/2025 Date de réception préfecture : 05/11/2025	
				Vote (2)	
28152	Installations de voirie	160 000,00	0,00	0,00	
281568	Autre matériel, outillage incendie	55 000,00	0,00	0,00	
2815731	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	202 000,00	0,00	0,00	
281578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	1 090 296,00	0,00	0,00	
28181	Installations générales, aménagt divers	81 000,00	0,00	0,00	
281828	Autres matériels de transport	225 000,00	0,00	0,00	
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	0,00	
281838	Autre matériel informatique	300 000,00	0,00	0,00	
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	0,00	
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	210 000,00	0,00	0,00	
28185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00	
28188	Autres immo. corporelles	245 000,00	0,00	0,00	
29...	Dépréciations des immobilisations				
31...	Matières premières (et fournitures) (5)				
33...	En-cours de production de biens (5)				
35...	Stocks de produits (5)				
39...	Dépréciation des stocks et en-cours				
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices				
4817	Indemnités de renégociation de la dette	855 125,00	0,00	0,00	
4818	Charges à étaler	26 434,00	0,00	0,00	
49...	Dépréciation des comptes de tiers				
59...	Dépréciation des comptes financiers				
024	Produits des cessions d'immobilisations	892 000,00	0,00	0,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	7 075 789,65	0,00	0,00	

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	Accusé de réception en préfecture 006-210600698-20251104-2025-166-DE Date de télétransmission : 05/11/2025 Date de réception préfecture : 05/11/2025	V
ARRETE ET SIGNATURES		A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



EXTRAIT
du registre des Délibérations du Conseil Municipal
séance du 4 novembre 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	qui ont pris part à la Délibération
45	45	44

2025 - 165 PARTICIPATION POUR EXTENSION DE RESEAUX
40 CHEMIN DE LA CAVALERIE
CONVENTION AVEC ENEDIS

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 27 octobre 2025, s'est réuni le mardi 4 novembre 2025 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE, sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjoints :

Valérie COPIN, Christophe MOREL, François ROUSTAN, Catherine BUTTY, Gilles RONDONI, Claude MASCARELLI, Nicolas DOYEN, Ali AMRANE, Murièle CHABERT, Marie-Madeleine GUALLINO, Cyril DAUPHOUD, Anne-Marie DUVAL, Jean-Marc GARNIER, Dominique BOURRET, Marie CHABAUD, Roger MISSENTI, Mélanie ZARRILLO, Philippe BONELLI, Annie OGGERO-MAIRE, Karine GIGODOT, Laurence COSTE, Richard KISS, Franck BARBEY, Jeannette GISQUET, Jean-Pierre BICAIL, Jocelyne BUSTAMENTE, Jean-François LAPORTE, Stéphanie MANDREA, Charles FERRERO, Cédric CAMPAGNO, Alexandre GAIFFE, Paul EUZIERE, Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL, Mékia NOURA ADDAD, Stéphane CASSARINI, Bernard BRUNEAU, Jean-Paul CAMERANO

PART EN COURS DE SEANCE :

/

ARRIVE EN COURS DE SEANCE SANS PROCURATION :

/

ABSENTS EXCUSES :

Madame Aline BOURDAIRE

Madame Nicole NUTINI

Monsieur Serge PERCHERON

Madame Levanna CALATAYUD

Madame Magali CONESA
Madame Myriam LAZREUG

ABSENTS EXCUSES SANS PROCURATION :

Monsieur Patrick ISNARD

PROCURATION :

Madame Aline BOURDAIRE à Monsieur François ROUSTAN
Madame Nicole NUTINI à Madame Anne-Marie DUVAL
Monsieur Serge PERCHERON à Madame Valérie COPIN
Madame Levanna CALATAYUD à Monsieur Cyril DAUPHOUD
Madame Magali CONESA à Monsieur Paul EUZIERE
Madame Myriam LAZREUG à Monsieur Stéphane CASSARINI

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Valérie COPIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 23 septembre 2025.

En vertu de l'article L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération n° 2020-26 du 28 mai 2020 en ce qui concerne l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Question retirée à l'ordre du jour :

/

**2025 - 167 BUDGET PRINCIPAL
PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES**

VILLE DE GRASSE
CONSEIL MUNICIPAL

2025 - 165

DU 4 NOVEMBRE 2025

PARTICIPATION POUR EXTENSION DE RESEAUX
40 CHEMIN DE LA CAVALERIE
CONVENTION AVEC ENEDIS

RESUME SYNTHETIQUE DU RAPPORT

Dans le cadre de la construction d'un ensemble immobilier, ENEDIS a procédé à une extension de son réseau. La Ville contribue à hauteur de 60 %. Le montant des travaux s'élève à 18 718,13 euros TTC.

INCIDENCE BUDGETAIRE

SERVICE GESTIONNAIRE	IMPUTATION BUDGETAIRE	MONTANT TTC.
JURIDIQUE	DEPENSES	18 718,13 euros

Monsieur Christophe MOREL expose :

Vu la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain,

Vu le décret du 28 août 2007 relatif à la consistance des ouvrages de branchement et d'extensions des raccordements aux réseaux publics d'électricité,

Considérant que depuis ces textes, les communes doivent participer au financement des extensions et renforcements des réseaux électriques à hauteur de 60 % du montant des travaux.

Considérant que le présent dossier concerne la création d'un ensemble immobilier situé 40 chemin de la Cavalerie à Grasse. Le projet nécessite l'extension du réseau ENEDIS. La participation de la Ville s'élève à euros 18 718,13 euros TTC.

Le permis de construire prévoit le remboursement de cette somme par le promoteur.

Les commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » ayant été saisies de ce dossier dans leur séance respective du 14 octobre 2025,

Je vous demande de bien vouloir :

- **APPROUVER** la participation de la Ville auprès d'ENEDIS à hauteur de 18 718,13 euros TTC ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière avec ENEDIS.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte.



La Secrétaire de séance
Valérie COPIN, Première Adjointe

- 5 NOV. 2025

Certifié exécutoire compte tenu de la publication sur le site internet le

À la charge de la commune ou de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale compétent en matière d'urbanisme au titre de l'Article L. 342-11 1° alinéa 2 du code de l'énergie

Nom du bénéficiaire :
Adresse des travaux de raccordement :
40 Chemin de la Cavalerie 06130 GRASSE

[illegible]

¹ Définie dans le décret n° 2007-1280 du 28 août 2007 relatif à la consistance des ouvrages de branchement et d'extension des raccordements aux réseaux publics d'électricité aujourd'hui codifié aux articles D. 342-1 et 2 du code de l'énergie.

Tél : : 0760696771, 0492936958,

Courriel : pascal-a.rossi@enedis.fr.

SOMMAIRE

Synthèse – A nous retourner avec l’Ordre de Service.....	1
1. Objet du document.....	4
2. Description des travaux d’extension.....	5
3. Dispositions financières.....	5
3.1. Dispositions générales.....	5
3.2. Votre contribution pour l’extension.....	5
3.3. Modalités de facturation.....	5
4. Échéancier prévisionnel de réalisation des travaux.....	6
5. Interlocuteur.....	6
Annexe 1 : détail de votre contribution pour l’extension.....	7
Annexe 2 : plan des travaux d’extension du réseau.....	9

1. Objet du document

Une contribution financière des Communes ou des Etablissements Publics de Coopération Intercommunales en charge de l'urbanisme est due lorsque l'extension de réseau du demandeur s'inscrit dans le cadre d'une autorisation d'urbanisme.

L'article L342-11 1° alinéa 2 du code de l'énergie dispose en effet que "Lorsque l'extension est rendue nécessaire par une opération ayant fait l'objet d'un permis de construire, d'un permis d'aménager ou d'une décision de non-opposition à une déclaration préalable,[...] la contribution correspondant aux équipements mentionnés au troisième alinéa de [l'article L. 332-15 du code de l'urbanisme](#) est versée par le bénéficiaire du permis ou de la décision de non-opposition.

La part de contribution correspondant à l'extension située hors du terrain d'assiette de l'opération est due par la commune ou l'établissement public de Coopération intercommunale compétent pour la perception des participations d'urbanisme ».

Le présent document fait suite :

- A la délivrance de l'autorisation d'urbanisme référencée ci-dessus,
- Et à la demande de raccordement au Réseau Public de Distribution, reçue le **28/03/2025**, suite à la délivrance de cette autorisation d'urbanisme.

Enedis a été consultée par la commune pour l'instruction de l'AU :

Dans le cadre de l'instruction de l'autorisation d'urbanisme vous avez sollicité Enedis pour avis. Dans la mesure où le raccordement du demandeur nécessite la réalisation d'extension de réseau situé hors du terrain d'assiette de l'opération du demandeur, Enedis vous a adressé le devis estimatif correspondant au coût de cette extension à votre charge.

Vous avez ensuite délivré l'autorisation d'urbanisme N°**PC00606922E0101**

Ce document présente donc les travaux d'extension du Réseau Public de Distribution, hors du terrain d'assiette de l'opération et réalisés par Enedis en sa qualité de maître d'ouvrage :

- Nécessaires et suffisants pour satisfaire l'alimentation en énergie électrique du projet,
- Qui empruntent un tracé techniquement et administrativement réalisable en conformité avec les dispositions du cahier des charges de la concession,
- Conformes à la Documentation Technique de Référence publiée par Enedis.

Ce document :

- Est élaboré en fonction de la demande de raccordement, du réseau existant, ainsi que des décisions prises à propos de son évolution, et de vos éventuels souhaits complémentaires,
- Indique la nature des travaux d'extension du Réseau Public de Distribution d'électricité, la contribution financière à verser à Enedis pour les travaux d'extension à votre charge et les délais de réalisation prévisionnels.

En application de la Délibération de la CRE 2019-275 du 12 décembre 2019 Enedis est tenu de réaliser les travaux de raccordement du demandeur en effet « les réserves éventuellement formulées par la collectivité en charge de l'urbanisme ne doivent pas entraver la bonne tenue et le parfait achèvement des travaux nécessaires au raccordement de l'utilisateur. La mise en service de l'installation de l'utilisateur ne peut pas être soumise à l'accord sans réserve sur le montant de la contribution due par la collectivité en charge de l'urbanisme ou au versement de tout ou partie de cette contribution ».

Nous vous remercions de nous faire part de vos éventuelles observations au plus tard sous un mois à compter du **01/04/2025**.

A défaut de manifestation de votre part dans le délai indiqué, Enedis considérera que les termes de ce document vous conviennent.

2. Description des travaux d'extension

Les travaux d'extension sont dimensionnés pour une puissance de **471 KW**.

Les travaux d'extension du Réseau Public de Distribution d'électricité, hors du terrain d'assiette de l'opération et réalisés par Enedis en sa qualité de maître d'ouvrage, sont les suivants :

- Travaux de création de canalisation HTA

Le plan des travaux prévus est fourni en annexe 2.

3. Dispositions financières

3.1. Dispositions générales

La contribution financière à la charge de la commune ² (ou de l'EPCI) versée à Enedis porte sur les travaux d'extension hors du terrain d'assiette de l'opération et réalisés par Enedis en sa qualité de maître d'ouvrage. Elle est calculée en tenant notamment compte des principes suivants :

- Les travaux de renforcement, au sens de l'article L. 342-1 du code de l'énergie, sont exclus du périmètre de facturation de l'extension,
- Les travaux de remplacement pour des raccordements en Basse Tension de consommateurs, ne sont pas pris en compte dans la contribution pour l'extension, selon l'article L. 342-11 du code de l'énergie.
- Le montant de votre contribution à l'extension de réseau ci-dessous est ferme et définitif.

3.2. Votre contribution pour l'extension

Le montant de la contribution pour l'extension à nous régler³ est de **18718,13 € TTC**. Il se décompose comme suivant :

Nature	Montant
Total HT Non Réfacté	25997,40 €
Total HT Réfacté	15598,44 €
Montant TVA	3119,69 €
Total TTC	18718,13 €

Ce montant correspond au chiffrage que nous vous avons communiqué lors de l'instruction de l'autorisation d'urbanisme en référence.

Le détail du montant de la contribution figure en annexe 1.

3.3. Modalités de facturation

La facture sera émise lorsque les travaux seront achevés. Pour ce faire, nous vous remercions de nous transmettre dans un délai d'un (1) mois, soit au plus tard le , les éléments nécessaires à l'élaboration de la facture, à sa conformité, et à son dépôt dans Chorus Pro sont les suivants :

- L'Ordre de Service,
- Le SIRET,
- Le code engagement,

^{22, 3} En application selon l'article L. 342-11 du code de l'énergie relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité et de l'arrêté du 17 juillet 2008 fixant les taux de réfaction

³

- Le code Service,
- Le nom du bénéficiaire.

Ces documents sont à envoyer à l'adresse suivante :

ENEDIS Pôle TPR - 106 Chemin Saint Gabriel - 84000 - Avignon
avignon-tpr@enedis.fr

Le règlement sera alors à effectuer dans un délai maximal de 45 jours, à réception de la facture.

4. Échéancier prévisionnel de réalisation des travaux

Le délai prévisionnel de réalisation des travaux est de **3** semaines, à compter de la date de réception de l'accord du pétitionnaire.

5. Interlocuteur

L'interlocuteur Enedis à votre disposition pour toute question relative à cette proposition, est Pascal ROSSI dont les coordonnées sont:

- Téléphone: 0760696771, 0492936958,
- Courriel: pascal-a.rossi@enedis.fr.

Annexe 1 : détail de votre contribution pour l'extension

L'installation est située dans la zone géographique de raccordement B.

Le Demandeur contribue au financement des travaux que réalise Enedis pour son raccordement.

Le montant de la contribution à l'ORR tient compte d'une réfaction portée au crédit du Demandeur, qui correspond à la part du coût des travaux de raccordement couverte par le Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Électricité, dans les conditions prévues par l'arrêté du 30 novembre 2017 relatif à la prise en charge des coûts de raccordements aux réseaux publics d'électricité.

Le montant de la réfaction est calculé sur la base de l'opération de raccordement de référence.

Le montant de cette contribution à l'ORR est calculé sur la base **des coûts réels** conformément au barème de raccordement. La valorisation des travaux de raccordement selon la répartition définie à l'article 4.1 est la suivante :

Travaux réalisés par Enedis :

Chiffrage financier des Ouvrages de raccordement	
Désignation	MONTANT
<i>Sous-Total Travaux de raccordement ORR - chiffrés aux Coûts Réels¹</i>	25997,40
<i>Total Travaux de raccordement Hors Taxe non réfacté</i>	25997,40
<i>Application de la réfaction tarifaire sur la base de l'ORR²</i>	10398,96
MT = Montant total HT réfacté :	15598,44
Montant TVA	3119,69
C = Montant total TTC : Contribution financière du client au raccordement	18718,13
A = Montant de l'acompte : A = 0,5 * C - MT DAR si C ≤ 10 k€, A = 5 k€ + 0,1 * (C - 10 k€) - MT DAR si 10 k€ < C < 150 k€, A = 15 k€ + 0,05 * (C - 150 k€) - MT DAR si C ≥ 150 k€.	0,00

¹ Le mode de chiffrage utilisé est défini par le barème de facturation.

² Le montant facturé pour l'établissement de la Prac est un acompte si la demande complète est transmise à Enedis dans le délai de validité de la PRAC.

³ Le montant de la réfaction est calculé sur la base de l'opération de raccordement de référence objet du devis ORR. Mi représente le montant total non réfacté de chaque composante de la solution de raccordement ORR.

⁴ MTi représente le montant total réfacté de chaque composante de la solution de raccordement.

Le détail des coûts est indiqué dans les tableaux suivants :

Travaux de raccordement ORR - chiffrés aux Coûts Réels							
Désignation	Quantité	PU (€)	Montant HT Non Réfacté (€)	Taux Réfaction (%)	Montant HT Réfacté (€)	Taux TVA (%)	Montant TTC réfacté (€)
Réseau HTA	142	183,08	25997,40	40	15598,44	20.0	18718,13
Sous-Total Travaux de raccordement : ORR-Coûts réels			25997,40		15598,44		18718,13

Ventilation des Coûts Réels Hors Quote Part	Part Etude	Part Travaux	Part Matériel	Part Ingénierie
Montants HT (€)	1980,56	8122,90	1409,60	4085,37



EXTRAIT
du registre des Délibérations du Conseil Municipal
séance du 4 novembre 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	qui ont pris part à la Délibération
45	45	44

2025 - 164 ACQUISITION DE LA PROPRIETE BATIE CADASTREE SECTION AY N° 289, 191 ET 192
SISE 34 BOULEVARD GAMBETTA

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 27 octobre 2025, s'est réuni le mardi 4 novembre 2025 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE, sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjoints :

Valérie COPIN, Christophe MOREL, François ROUSTAN, Catherine BUTTY, Gilles RONDONI, Claude MASCARELLI, Nicolas DOYEN, Ali AMRANE, Murièle CHABERT, Marie-Madeleine GUALLINO, Cyril DAUPHOUD, Anne-Marie DUVAL, Jean-Marc GARNIER, Dominique BOURRET, Marie CHABAUD, Roger MISSENTI, Mélanie ZARRILLO, Philippe BONELLI, Annie OGGERO-MAIRE, Karine GIGODOT, Laurence COSTE, Richard KISS, Franck BARBEY, Jeannette GISQUET, Jean-Pierre BICAIL, Jocelyne BUSTAMENTE, Jean-François LAPORTE, Stéphanie MANDREA, Charles FERRERO, Cédric CAMPAGNO, Alexandre GAIFFE, Paul EUZIERE, Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL, Mékia NOURA ADDAD, Stéphane CASSARINI, Bernard BRUNEAU, Jean-Paul CAMERANO

PART EN COURS DE SEANCE :

/

ARRIVE EN COURS DE SEANCE SANS PROCURATION :

/

ABSENTS EXCUSES :

Madame Aline BOURDAIRE

Madame Nicole NUTINI

Monsieur Serge PERCHERON

Madame Levanna CALATAYUD

Madame Magali CONESA

Madame Myriam LAZREUG

ABSENTS EXCUSES SANS PROCURATION :
Monsieur Patrick ISNARD

PROCURATION :

Madame Aline BOURDAIRE à Monsieur François ROUSTAN
Madame Nicole NUTINI à Madame Anne-Marie DUVAL
Monsieur Serge PERCHERON à Madame Valérie COPIN
Madame Levanna CALATAYUD à Monsieur Cyril DAUPHOUD
Madame Magali CONESA à Monsieur Paul EUZIERE
Madame Myriam LAZREUG à Monsieur Stéphane CASSARINI

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Valérie COPIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 23 septembre 2025.

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération n° 2020-26 du 28 mai 2020 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Question retirée à l'ordre du jour :

/

**2025 - 167 BUDGET PRINCIPAL
PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES**

**VILLE DE GRASSE
CONSEIL MUNICIPAL**

2025 - 164

DU 23 SEPTEMBRE 2025

**ACQUISITION DE LA PROPRIETE BÂTIE CADASTREE SECTION AY N° 289, 291 ET 292
SISE 34 BOULEVARD GAMBETTA**

RESUME SYNTHETIQUE DU RAPPORT

Dans le cadre de la Convention d'Intervention Foncière sur le site Action Cœur de Ville, la commune de Grasse a sollicité l'Etablissement Public Foncier PACA en vue de l'exercice du droit de préemption urbain, afin d'acquérir la propriété bâtie cadastrée section AY n° 289, 291 et 292, située 34 boulevard Gambetta à Grasse.

Conformément aux dispositions de ladite Convention, il convient désormais de rétrocéder ledit bien à la commune de Grasse.

Les parties se sont entendues sur un prix de vente de 471 630,88 euros, montant défini par la Convention d'Intervention Foncière et compatible avec l'estimation réalisée par le Pôle d'Evaluation Domaniale.

INCIDENCE BUDGETAIRE

SERVICE GESTIONNAIRE	IMPUTATION BUDGETAIRE	MONTANT T.T.C.
JURIDIQUE	DEPENSES	471 630,88 €

Monsieur Christophe MOREL expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29, L.2122-21 et L.2241-1,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu la loi dite Climat Résilience, n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets,

Vu le Schéma de Cohérence Territorial Ouest des Alpes-Maritimes,

Vu le Plan Local de l'Urbanisme de la ville de Grasse,

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue en Mairie le 12 juillet 2024, présentée par Maître Marielle SAUSSIER-DEMARETZ, notaire à Cabris, informant la Commune de la vente d'un bien cadastré section AY n° 289, 291 et 292, situé boulevard Gambetta à Grasse au prix de 400 000 euros et 20 000 euros de commission d'agence à la charge de l'acquéreur, aux conditions visées dans la déclaration,

Vu la Convention d'intervention foncière sur le site Action Cœur de Ville signée le 15 juillet 2019 entre la commune de Grasse, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et l'Etablissement Public Foncier Provence Alpes Côte d'Azur,

Vu le courrier de la commune de Grasse en date du 3 octobre 2024 sollicitant l'intervention de l'Etablissement Public Foncier PACA pour la préemption de la propriété bâtie cadastrée section AY n° 289, 291 et 292,

Vu la décision de préemption de la Directrice Générale de l'EPF PACA n° 2024-108 en date du 15 octobre 2024 par laquelle l'Etablissement Public Foncier PACA a exercé le droit de préemption urbain sur les parcelles cadastrées section AY n° 289, 291 et 292,

Vu l'avis n° 2025-06069-61130 du Pôle d'évaluation domaniale en date du 3 septembre 2025,

Vu le plan de situation des parcelles cadastrées section AY n° 289, 291 et 292,

Considérant l'emplacement stratégique des parcelles précitées d'une surface cadastrale totale de 1120 m², contiguës à la fois de la Zone d'Aménagement Concerté Martelly, et de l'école Gambetta,

Considérant que la maîtrise foncière de ces parcelles constitue une opportunité pour répondre en particulier aux besoins de logements sociaux, et de structure d'accueil de la petite enfance,

Considérant les objectifs de réduction de consommation foncière, de réhabilitation du patrimoine existant, notamment consignés dans la loi Climat Résilience, le Schéma de Cohérence Territorial Ouest des Alpes-Maritimes, et le Plan Local de l'Urbanisme de la ville de Grasse,

Considérant que dans le cadre de la Convention d'intervention foncière sur le site Action Cœur de ville, la commune de Grasse a sollicité l'intervention de l'Etablissement Public Foncier PACA en vue d'acquérir par voie de préemption la propriété bâtie cadastrée section AY n° 289, 291 et 292, située 34 boulevard Gambetta à Grasse, dans un objectif de réalisation de logements locatifs sociaux,

Considérant que l'Etablissement Public Foncier PACA a acquis par voie de préemption la propriété bâtie sus-énoncée sous réserve d'une garantie de rachat par la commune de Grasse prévue par la Convention d'Intervention Foncière,

Considérant que conformément à ladite Convention, la revente du bien se fait au prix d'acquisition majoré des frais annexes, auxquels s'ajoute également l'ensemble des dépenses et frais acquittés par l'Etablissement Public Foncier PACA au titre de la gestion dudit bien, soit au prix total de 471 630,88 euros - *quatre cent soixante-onze mille six cent trente euros et quatre-vingt-huit centimes*,

Considérant qu'il a été convenu entre les parties que le paiement du prix de vente sera différé dans un délai de six mois à compter de la signature de l'acte de vente,

Considérant que le prix proposé est compatible avec l'évaluation de France domaine en date du 3 septembre 2025,

Les commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » ayant été saisies de ce dossier dans leur séance respective du 14 octobre 2025,

Je vous demande de bien vouloir :

- **ACCEPTER** le principe de l'acquisition par la commune de Grasse, de la propriété bâtie cadastrée section AY n° 289, 291 et 292, située 34 boulevard Gambetta à Grasse (06130), auprès de l'Etablissement Public Foncier Provence Alpes Côte d'Azur au prix de 471 630,88 euros – *quatre cent soixante-onze mille six cent trente euros et quatre-vingt-huit centimes* ;
- **ACCEPTER** de différer le versement du prix de vente dans un délai de six mois à compter de la signature de l'acte de vente ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe MOREL, Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune tous actes à intervenir dans cette affaire et notamment l'acte authentique correspondant, ainsi que tous les actes préparatoires afférents ;

- DIRE que les crédits inhérents à cet acte sont inscrits au budget de la commune, qui présente les disponibilités nécessaires.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte.

Délibération affichée le - 5 NOV. 2025

suivent les signatures



Le Maire.

M. M.

La Secrétaire de séance
Valérie COPIN, Première Adjointe



Certifié exécutoire compte tenu de la publication sur le site internet le - 5 NOV. 2025

Convention d'intervention foncière sur le site Action Cœur de Ville

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-164-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception en préfecture : 05/11/2025

N° convention : CF0693070
Site : 06GRA026 "Bd Gambetta"
Acquisition : 3441A,3441B
Commune: GRASSE
Date prévisionnelle de cession : 30/11/2025

Modalités de cession :

Date d'application	15/07/20219
Taxe foncières	Exonération des Taxes foncières
Recettes Locatives	Déductions des Recettes Locatives

Fiscalité :

Type de bien acquis	Immeuble achevé depuis + 5 ans
Type de bien cédés	Immeuble achevé depuis + 5 ans
Bien démoli	Non
TVA à l'acquisition	Non
Acquéreur	Autre

Type et taux de TVA :

Base d'imposition	TVA sur Marge
Taux de TVA (%)	20

Fonds de minoration foncière :

Non	
-----	--

Montant prix de cession :

Prix de cession prévisionnel HT	459 692,40 €
Montant de la Marge	59 692,40 €
TVA sur Marge 20%	11 938,48 €
Prix de cession prévisionnel TTC	471 630,88 €

Commentaires

Signé électroniquement par : Claire BLANCHARD

Date de signature : 11/08/2025

Qualité : Chargés de mission 06

Convention d'intervention foncière sur le site Action Cœur de Ville

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-164-DE
Préfecture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Date de réception préfecture : 05/11/2025

Désignation des biens :	Site 06GRA026 "Bd Gambetta" - Acquisition n° 3441A,3441B
Commune	GRASSE
Date prévisionnelle de cession :	30/11/2025

Dépenses payées au 17-07-2025

Montant constaté		
Compte	Libellé Compte	Total
60121	Coût d'achat - Portage	400 000,00
601221	Frais d'acquisition - Portage	26 673,67
601241	Travaux de gestion courante - Portage	7 146,06
6012531	Frais de gestion du patrimoine - Portage	9 969,05
6012532	Frais divers - Portage	233,62
Total général		444 022,40

Dépenses prévisionnelles :

Montant prévisionnel		
Compte	Libellé Compte	Total
60123	Frais d'études - Portage	4 500,00
601241	Travaux de gestion courante - Portage	3 000,00
6012531	Frais de gestion du patrimoine - Portage	7 370,00
601256	Assurances - Portage	800,00
Total général		15 670,00

Minoration foncière (Fonds SRU, Fonds Friche, ...)

Montant total à destocker par compte (payées + prévisionnelles)

Compte	Libellé compte	Total
60121	Coût d'achat - Portage	400 000,00
601221	Frais d'acquisition - Portage	26 673,67
601222		0,00
601223		0,00
60123	Frais d'études - Portage	4 500,00
601241	Travaux de gestion courante - Portage	10 146,06
601242		0,00
6012511		0,00
6012512		0,00
6012531	Frais de gestion du patrimoine - Portage	17 339,05
6012532	Frais divers - Portage	233,62
601256		800,00
752		0,00
Total général		459 692,40

Compte	Total
701121	400 000,00
701122	26 673,67
701123	4 500,00
701124	10 146,06
7011251	0,00
7011253	17 572,67
7011256	800,00
Total général	459 692,40

TOTAL GENERAL 459 692,40

Signé électroniquement par : Clément REVOL
Date de signature : 11/08/2025
Qualité : Contrôle de gestion



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-164-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025



FINANCES PUBLIQUES

Direction Générale des Finances Publiques

Le 03/09/2025

Direction départementale des Finances Publiques des Alpes-
Maritimes

Pôle d'évaluation domaniale de NICE

15 bis rue Delille

06073 NICE CEDEX 1

Courriel : ddip06.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

Le Directeur départemental des Finances
publiques des Alpes-Maritimes

à

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Julien PERRIER

Courriel : julien.perrier3@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 04 92 17 76 61

Réf DS:25884530

Réf OSE : 2025-06069-61130

Monsieur le Maire de GRASSE

LETTRE VALANT AVIS DU DOMAINE

Objet : Avis de valeur vénale - Convention d'intervention foncière.

Par une saisine du 21/08/2025, vous sollicitez l'évaluation de la valeur vénale d'une propriété bâtie édifiée sur 5 niveaux, avec en rez-de-chaussée : une grande salle et deux autres salles d'une superficie d'environ 245 m², en R-1 : une grande salle d'environ 257 m², en R-2 : une grande salle d'environ 257 m² et une salle dénommée 'Le Moulin' d'environ 69 m², en R-3 : une salle d'environ 156 m² et en R-4 : une salle d'environ 92 m², cadastrée AY n° 289, 291 et 292, sise 34 boulevard Gambetta, sur la commune de GRASSE.

Cet avis s'inscrit dans le cadre de l'exercice de la garantie de rachat des biens portés par l'EPF PACA, le prix de rachat est fixé à 471 630,88 € (TTC).

La valeur vénale du bien est arbitrée à 399 000 €, hors taxes et hors droits.

Il est ici précisé que le prix de rachat, à distinguer de la valeur vénale, est fixé par la convention d'intervention foncière entre l'EPF et l'EPA et n'entre pas dans le champ de compétence du domaine.

Le présent avis est valable 12 mois.

Pour le Directeur et par délégation,

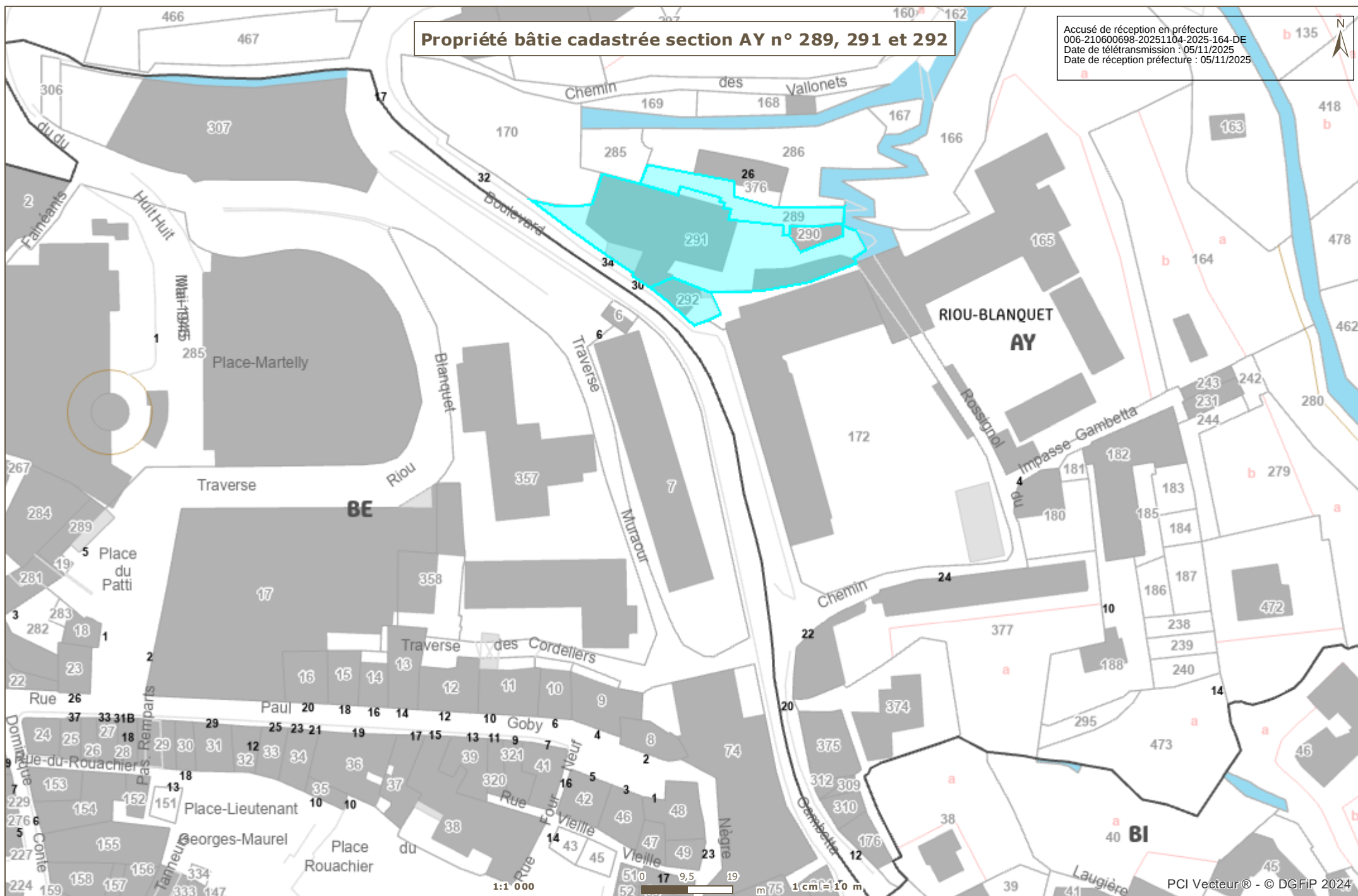
Julien PERRIER

Inspecteur des finances publiques

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.

Propriété bâtie cadastrée section AY n° 289, 291 et 292

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-164-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025



Document non contractuel - Origine Cadastre © Droits de l'Etat réservés ® - Format A4 - Paysage

Date: 21/08/2025

Sources : DGFiP/IGN/GO_06
Geo-web géré par le SIG-CAPG



Grasse





EXTRAIT
du registre des Délibérations du Conseil Municipal
séance du 4 novembre 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	qui ont pris part à la Délibération
45	45	44

2025 - 163 VENTE D'UN APPARTEMENT DE 4 PIECES SIS 2 AVENUE CLAIR LOGIS
LOTS N° 13, 16, 27 ET 28 DE LA COPROPRIETE CADASTREE SECTION BO N° 278

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 27 octobre 2025, s'est réuni le mardi 4 novembre 2025 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE, sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjoints :

Valérie COPIN, Christophe MOREL, François ROUSTAN, Catherine BUTTY, Gilles RONDONI, Claude MASCARELLI, Nicolas DOYEN, Ali AMRANE, Murièle CHABERT, Marie-Madeleine GUALLINO, Cyril DAUPHOUD, Anne-Marie DUVAL, Jean-Marc GARNIER, Dominique BOURRET, Marie CHABAUD, Roger MISSENTI, Mélanie ZARRILLO, Philippe BONELLI, Annie OGGERO-MAIRE, Karine GIGODOT, Laurence COSTE, Richard KISS, Franck BARBEY, Jeannette GISQUET, Jean-Pierre BICAIL, Jocelyne BUSTAMENTE, Jean-François LAPORTE, Stéphanie MANDREA, Charles FERRERO, Cédric CAMPAGNO, Alexandre GAIFFE, Paul EUZIERE, Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL, Mékia NOURA ADDAD, Stéphane CASSARINI, Bernard BRUNEAU, Jean-Paul CAMERANO

PART EN COURS DE SEANCE :

/

ARRIVE EN COURS DE SEANCE SANS PROCURATION :

/

ABSENTS EXCUSES :

Madame Aline BOURDAIRE

Madame Nicole NUTINI

Monsieur Serge PERCHERON

Madame Levanna CALATAYUD

Madame Magali CONESA

Madame Myriam LAZREUG

ABSENTS EXCUSES SANS PROCURATION :
Monsieur Patrick ISNARD

PROCURATION :
Madame Aline BOURDAIRE à Monsieur François ROUSTAN
Madame Nicole NUTINI à Madame Anne-Marie DUVAL
Monsieur Serge PERCHERON à Madame Valérie COPIN
Madame Levanna CALATAYUD à Monsieur Cyril DAUPHOUD
Madame Magali CONESA à Monsieur Paul EUZIERE
Madame Myriam LAZREUG à Monsieur Stéphane CASSARINI

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Valérie COPIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 23 septembre 2025.

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération n° 2020-26 du 28 mai 2020 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Question retirée à l'ordre du jour :

/

**2025 - 167 BUDGET PRINCIPAL
PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES**

**VILLE DE GRASSE
CONSEIL MUNICIPAL**

2025 - 163

DU 4 NOVEMBRE 2025

**VENTE D'UN APPARTEMENT DE 4 PIECES SIS 2 AVENUE CLAIR LOGIS
LOTS N° 13, 16, 27 ET 28 DE LA COPROPRIETE CADASTREE SECTION BO N° 278**

RESUME SYNTHETIQUE DU RAPPORT

La Commune de Grasse cède à Monsieur Benjamin GOUZEL-COLLIARD les lots de copropriété n° 13, 16, 27 et 28, constitutifs respectivement d'un appartement de 4 pièces, une cave et deux places de stationnement couvertes au sein d'un ensemble immobilier cadastré Section BO n° 278, sis au 2 avenue Clair Logis à Grasse, moyennant le prix de vente de 225 000 euros, dont 10 715 euros de frais d'agence.

INCIDENCE BUDGETAIRE

SERVICE GESTIONNAIRE	IMPUTATION BUDGETAIRE	MONTANT T.T.C.
JURIDIQUE	RECETTES	225 000 €

Monsieur Christophe MOREL expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu l'estimation du Pôle d'Evaluation domaniale n° 2025-06069-17321 en date du 3 avril 2025,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2025-84 en date du 24 juin 2025 autorisant le principe de la mise en vente des lots de copropriété n° 13, 16, 27 et 28,

Vu les mandats de vente simples signés avec les agences immobilières ART IMMOBILIER INTERNATIONAL, CHARABOT IMMOBILIER et l'étude de Maître VOUILLON,

Considérant que la Commune de Grasse est propriétaire d'un appartement de 4 pièces, une cave et deux places de stationnement couvertes correspondant aux lots n° 13, 16, 27 et 28 de la copropriété cadastrée Section BO n° 278, sise au 2 avenue Clair Logis à Grasse (06130),

Considérant que par délibération n° 2025-84 en date du 24 juin 2025, le Conseil Municipal a autorisé la mise en vente dudit bien via le Service « Immo-Interactif », au prix minimum de 207 000 euros net vendeur,

Considérant qu'après plusieurs visites, deux candidats habilités ont participé à la vente et que la procédure a été conduite régulièrement jusqu'à son terme,

Considérant que la meilleure offre formalisée auprès de l'étude notariale de Maître Jean-Philippe VOUILLON, d'un montant de 177 500 euros, n'a pas permis d'atteindre le prix de réserve de 207 000 euros net vendeur,

Considérant que par le biais de mandats de vente simples, la Commune a mandaté trois professionnels de l'immobilier du secteur, à savoir les agences immobilières ART IMMOBILIER INTERNATIONAL, CHARABOT IMMOBILIER et l'étude de Maître VOUILLON, afin de procéder à la mise en vente dudit bien au prix de 219 420 euros, frais d'agences inclus,

Considérant que dans le cadre de ces mandats de vente, la Commune a réceptionné plusieurs offres d'achat, dont une sous condition suspensive de l'obtention d'un prêt, émanant de Monsieur Benjamin GOUZEL-COLLIARD présentée par l'étude de Maître VOUILLON, au prix de vente de 225 000 euros, dont 10 715 euros de frais d'agence,

Considérant que cette offre s'avère particulièrement pertinente au regard des autres offres présentées, dès lors que Monsieur Benjamin GOUZEL-COLLIARD présente des garanties financières sérieuses lui permettant d'assurer l'acquisition de ce bien,

Les commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » ayant été saisies de ce dossier dans leur séance respective du 14 octobre 2024,

Je vous demande de bien vouloir :

- **ACCEPTER** le principe de la vente par la Commune de Grasse au profit de Monsieur Benjamin GOUZEL-COLLIARD, des lots de copropriété n° 13, 16, 27 et 28, constitutifs respectivement d'un appartement de 4 pièces, une cave et deux places de stationnement couvertes au sein d'un ensemble immobilier cadastré Section BO n° 278, sis au 2 avenue Clair Logis à Grasse (06130), moyennant le prix de vente de 225 000 euros (*deux cent vingt-cinq mille euros*), dont 10 715 euros (*dix mille sept cent quinze euros*) de commission d'agence à la charge de la Commune, sous la condition suspensive d'obtention d'un prêt ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe MOREL Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune tous documents à intervenir dans le cadre de cette cession.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte.



La Secrétaire de séance
Valérie COPIN, Première Adjointe



Certifié exécutoire compte tenu de la publication sur le site internet le

- 5 NOV. 2025

Vente Appartement sis 2 avenue Clair Logis (Lots n° 13, 16, 27 et 28)

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

1. Objet de la consultation

La Commune de Grasse souhaite vendre un appartement de 4 pièces, une cave et deux places de stationnement couvertes correspondant aux lots n° 13, 16, 27 et 28 de la copropriété cadastrée Section BO n° 278, sise au 2 avenue Clair Logis à Grasse (06130), au prix net vendeur minimum de 207 000 euros correspondant à la valeur vénale estimée par le Pôle d'évaluation domaniale par avis n° 2025-06069-17321 en date du 3 avril 2025.

2. Déroulement de la procédure

La Commune de Grasse a sollicité des devis auprès de professionnels de l'immobilier pour procéder à la mise en vente dudit bien. Il a été signé des mandats simples de vente au prix de vente de 219 420 euros, frais d'agence inclus, auprès de l'agence immobilière CHARABOT IMMOBILIER, de l'agence immobilière ART IMMOBILIER INTERNATIONAL et de l'Office Notarial de Maître Jean-Philippe VOUILLON.

La date limite de remise des offres d'achat était fixée au 17 octobre 2025.

3. Analyse des pièces administratives :

Les services de la Commune de Grasse se sont réunis le 21 octobre 2025 afin de procéder à l'ouverture et à l'analyse technique et financière des offres contenant notamment les pièces administratives de chaque candidat.

7 plis sont arrivés dans le délai imparti.

N° PLIS	CANDIDAT
1	Monsieur Maxime DORTEL
2	Madame Audrey DOZOL
3	Monsieur Benjamin GOUZEL - COLLIARD
4	Monsieur Aurélien SCIARRA
5	Monsieur Kemal YAVUZ
6	La société SAS MC PRESTIGIA SERVICES représentée par Monsieur Matthieu CHIONCHINI
7	Madame Andrea DUCROZ et Monsieur Jean DEMARTE

4. Analyse des offres

Les services de la Commune de Grasse ont procédé à l'examen des pièces constituant chaque offre. Dès lors qu'une offre au moins, atteint le net vendeur minimum de 207 000 €, les offres dont le net vendeur est inférieur à ce seuil ne sont pas considérées et font pas l'objet d'une analyse.

Les offres prises en considération seront appréciées en fonction des critères pondérés ci-dessous.

- 1) Le prix net vendeur proposé (55% soit 55 points au maximum)
 - 55 points à la meilleure offre
 - 25 points à une offre proposant le net vendeur minimum soit 207 000 €
- 2) Le financement (15% soit 5 points au maximum)
 - 15 points pour un achat sur fonds propres sans condition suspensive d'obtention d'un prêt
 - 10 points si l'obtention d'un prêt revêt un avis favorable de l'organisme prêteur
 - 5 points si une simulation de prêt est jointe à l'offre
 - 0 points si aucune simulation de prêt n'est jointe à l'offre
- 3) Les revenus mensuels du candidat (15% soit 15 points au maximum)
 - 15 points à l'offre justifiant du revenu mensuel le plus élevé
 - Le nombre de points pour les autres offres se calcule au prorata
- 4) L'apport personnel du candidat (15% soit 15 points au maximum)
 - 15 points à l'offre dont l'apport personnel est le plus élevé
 - Le nombre de points des autres offres se calcule au prorata

4.1. Analyse des offres

Monsieur Maxime DORTEL	COMMENTAIRE	NOTE
<u>Critères :</u>		
1) Le prix net vendeur proposé (55pts)	219 420 euros – 10 420 euros de frais d'agence = 209 000 euros	15
2) Le financement (15pts)	Condition suspensive de l'obtention d'un prêt Simulation de prêt	5
3) Les revenus mensuels du candidat (15pts)	4 705 euros net/mois Mensualité 1 688 euros/mois assurances comprises Capacité d'endettement 35,88%	15
4) L'apport personnel du candidat (15pts)	24 492,75 euros	5

Monsieur Benjamin GOUZEL - COLLIARD	COMMENTAIRE	NOTE
<u>Critères :</u>		
1) Le prix net vendeur proposé (55pts)	225 000 euros – 10 715 euros de frais d'agence = 214 285 euros	55
2) Le financement (15pts)	Condition suspensive de l'obtention d'un prêt Avis favorable du courtier	10
3) Les revenus mensuels du candidat (15pts)	3 200,25 euros net/mois Mensualité 1 131,60 euros/mois assurances comprises Capacité d'endettement 35,36 %	10
4) L'apport personnel du candidat (15pts)	30 000 euros	5

Monsieur Aurélien SCIARRA	COMMENTAIRE	NOTE
<u>Critères :</u>		
1) Le prix net vendeur proposé (55pts)	221 010 euros – 10 510 euros de frais d'agence = 210 500 euros	26.5
2) Le financement (15pts)	Condition suspensive de l'obtention d'un prêt Simulation de prêt	5
3) Les revenus mensuels du candidat (15pts)	2 886 euros net/mois Mensualité 949,43 euros/mois assurances comprises Capacité d'endettement 32,90 %	9
4) L'apport personnel du candidat (15pts)	52 000 euros	7

Monsieur Kemal YAVUZ	COMMENTAIRE	NOTE
<u>Critères :</u> 1) Le prix net vendeur proposé (55pts) 2) Le financement (15pts) 3) Les revenus mensuels du candidat (15pts) 4) L'apport personnel du candidat (15pts)	219 420 euros – 10 420 euros de frais d'agence = 209 000 euros Condition suspensive de l'obtention d'un prêt Simulation de prêt 1 500 euros net/mois Mensualité 429 euros/mois assurances comprises Capacité d'endettement 28,6 % 168 000 euros	15 5 5 15

4.2. Analyse finale et motivation du choix :

Candidat	Note critère « Prix net vendeur »	Note critère « Finance ment »	Note critère « Revenus mensuels du candidat »	Note critère « Apport personnel »	Note finale	Classement final
Maxime DORTEL	15	5	15	2	37	4
Benjamin GOUZEL- COLLIARD	55	10	10	2.5	77.5	1
Aurélien SCIARRA	26.5	5	9	4.5	45	2
Kemal YAVUZ	15	5	5	15	40	3

RESULTAT D'ANALYSE :

Trois offres, à savoir l'offre de Madame Audrey DOZOL, l'offre de la société SAS MC PRESTIGIA SERVICES représentée par Monsieur Matthieu CHIONCHINI et l'offre de Madame Andrea DUCROZ et Monsieur Jean DEMARTE, ne permettent pas d'atteindre le prix net vendeur minimum à savoir 207 000 euros, montant évalué par le Pôle d'évaluation domaniale.

Seuls les 4 dossiers ayant proposé un net vendeur au moins égal à 207 000 euros ont été considérés et ont fait l'objet d'une analyse.

L'offre de Monsieur Benjamin GOUZEL-COLLIARD se distingue des autres offres, dès lors qu'elle obtient la note la plus élevée au classement mais également dans le critère le plus pondéré dès lors que l'offre proposée dépasse le prix de mise en vente. De plus, cette offre bénéficie d'un accord favorable d'un courtier en prêt immobilier pour l'obtention d'un financement, les revenus mensuels sont relativement élevés.

Il est donc proposé, tous critères confondus, de retenir l'offre de Monsieur Benjamin GOUZEL-COLLIARD.

A GRASSE, le 22 octobre 2025



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-163-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025



FINANCES PUBLIQUES

Direction Générale des Finances Publiques
Direction Départementale des Finances Publiques
des Alpes Maritimes
Pôle d'Évaluation Domaniale
15bis rue Delille
06073 NICE cedex 1
Courriel : ddfip06.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

Le 3 avril 2025

Le Directeur Départemental des Finances
Publiques des Alpes Maritimes

POUR NOUS JOINDRE

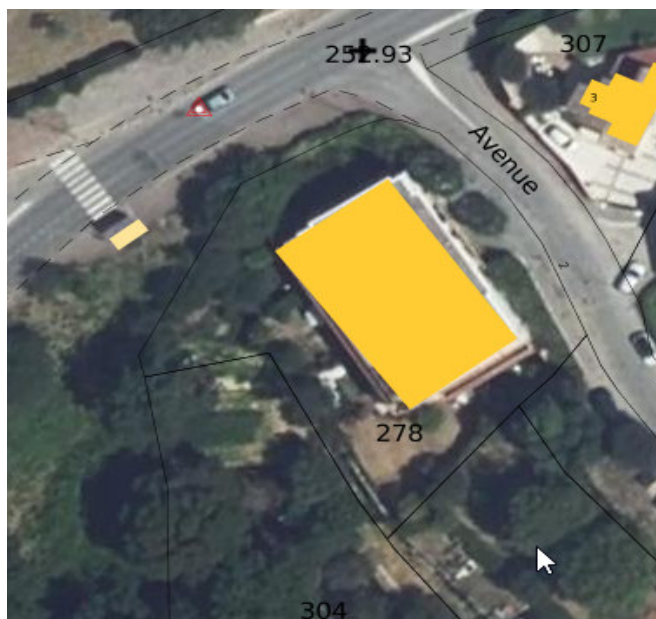
Affaire suivie par : Sarra NAJAR
Courriel : sarra.najar@dgfip.finances.gouv.fr
Téléphone : 04 92 17 76 55

à
Monsieur le Maire de Grasse

Réf DS: 22856694
Réf OSE : 2025-06069-17321

AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

[La charte de l'évaluation du Domaine, élaborée avec l'Association des Maires de France, est disponible sur le site \[collectivites-locales.gouv.fr\]\(http://collectivites-locales.gouv.fr\)](#)



<i>Nature du bien :</i>	Appartement de type T4, cave et deux places de stationnement
<i>Adresse du bien :</i>	2 Avenue Clair Logis, 06130 GRASSE
<i>Valeur :</i>	207 000 €, hors taxes et hors frais assortie d'une marge d'appréciation de 10 % Le consultant peut ainsi céder le bien sans justification particulière jusqu'à 186 300 €.

Il est rappelé aux consultants que cet avis de valeur ne leur interdit pas de réaliser une cession à un prix plus élevé.

Par ailleurs, les collectivités territoriales et leurs établissements peuvent, à condition de pouvoir le justifier, s'écarter de la valeur de ce présent avis pour vendre à un prix inférieur.

1 - CONSULTANT

Affaire suivie par Laurent PASCAL

2 - DATES

de consultation :	05 Mars 2025
le cas échéant, du délai négocié avec le consultant pour émettre l'avis:	
le cas échéant, de visite de l'immeuble :	
du dossier complet :	27 Mars 2025

3 - OPÉRATION IMMOBILIÈRE SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE

3.1. Nature de l'opération

Cession :	☒
Acquisition :	amiable ☐ par voie de préemption ☐ par voie d'expropriation ☐
Prise à bail :	☐
Autre opération :	

3.2. Nature de la saisine

Réglementaire :	☒
Facultative mais répondant aux conditions dérogatoires prévues en annexe 3 de l'instruction du 13 décembre 2016 ¹ :	☐
Autre évaluation facultative (décision du directeur, contexte local...)	☐

3.3. Projet et prix envisagé

La commune de Grasse souhaite céder un appartement de 4 pièces avec cave et deux parkings couverts.

Aucun projet n'a été communiqué en revanche, un avis de valeur réalisé par l'étude notariale qui sera chargée de la vente a été fourni par le consultant en date du 27/03/2025 estimant le bien à 215 000 € (soit 2 443 €/M²).

4 - DESCRIPTION DU BIEN

4.1. Situation générale

Grasse est une commune française provençale, située dans le département des Alpes-Maritimes en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sous-préfecture des Alpes-Maritimes, Grasse est la quatrième ville du département en matière de population.

¹ Voir également page 17 de la Charte de l'évaluation du Domaine

Depuis le XVII^e siècle, la ville est considérée comme la capitale mondiale du parfum et attire de nombreux touristes pour ses fragrances. Elle a obtenu trois fleurs au Concours des villes et villages fleuris et a été promue « Ville d'Art et d'Histoire ».

4.2. Situation particulière -environnement - accessibilité - voirie et réseau

Les biens sont situés au sud-ouest du centre historique de Grasse.

4.3. Références cadastrales

L'immeuble sous expertise figure au cadastre sous les références suivantes :

Commune	Parcelle	Adresse/Lieu dit	Nature réelle
GRASSE	BO 278	2 Avenue Clair Logis	Bâti

4.4. Descriptif

Dans l'ensemble immobilier dénommé Résidence Mistral

- LOT N° 13

Niveau R - 1

Un local à usage de cave située au rez-de chaussée figuré par le chiffre 13 et sous liseré orange au plan établi par Mr J.P. COTTA Architecte annexé à l'état descriptif de division

et les 42/10.000^e dans la propriété du sol

- LOT N° 16

Niveau R - 1

Un appartement de 4 pièces principales situé au rez-de-chaussée, d'une superficie habitable de 88,37 m2 comprenant :

Hall d'entrée, séjour, 3 chambres, cuisine, salle de bains, cabine de toilette, W.C., placard de rangement, terrasse de 18, 96 m2 figuré par le chiffre 16 et sous liseré bleu au plan établi par Mr J.P. Cotta, Architecte, annexé à l'état descriptif de division, et les 926/10.000^e dans la propriété du sol

- LOT N° 28

Niveau R - 0

Un parking couvert situé à l'entresol figuré par le chiffre 28 et sous liseré bleu au plan annexé à l'état descriptif de division et les 59/10.000^e dans la propriété du sol.

- LOT N° 27

Niveau R - 0

Un parking couvert situé à l'entresol figuré par le chiffre 27 et sous liseré marron au plan annexé à l'état descriptif de division

Selon le consultant, l'appartement est en bon état. Les huisseries mériteraient d'être remplacées par du double vitrage.

Le diagnostic établi en date du 27 mars fait état d'une rénovation globale à prévoir (cuisine, salle de bains, plomberie, sols, murs, huisseries) afin d'être aux normes en vigueur et au goût du jour.

Entrée de l'immeuble et entrée du parking



Salon et terrasse



Cuisine



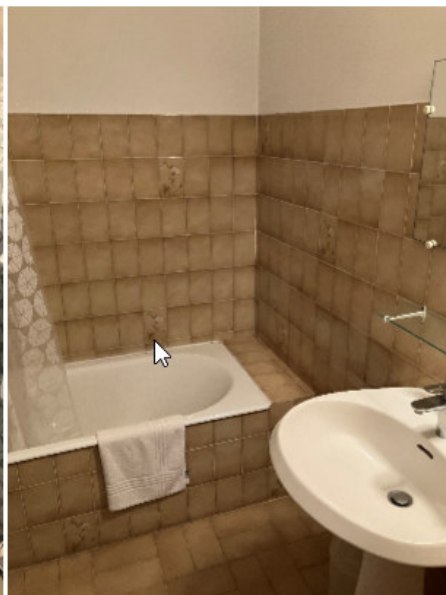
WC



Salle de douche



Salle de bain



Chambre 1



Chambre 2



Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-163-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

Chambre 3



Terrasse



4.5. Surfaces du bâti

Selon l'acte de vente, la surface du logement est de 88,37 M².

5 – SITUATION JURIDIQUE

5.1. Propriété de l'immeuble

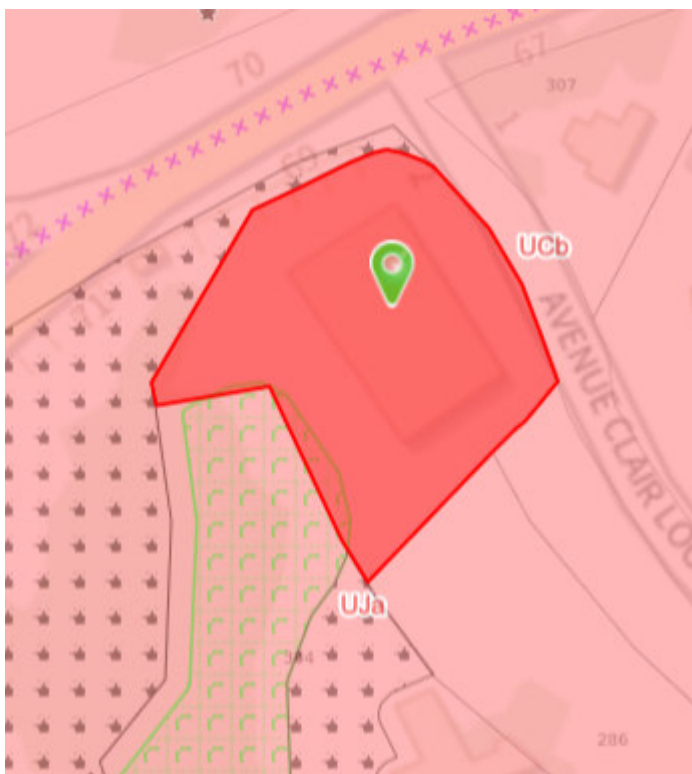
Commune de Grasse

5.2. Conditions d'occupation

Libre

6 - URBANISME

6.1. Règles actuelles



Parcelle couverte par le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de GRASSE, dont la dernière procédure a été approuvée le **25/06/2024**.

Synthèse des plans de prévention des risques

Périmètre de droit de préemption urbain

Zone classée UJa, UJa - Zone urbaine de la campagne provençale grasse destinée à être protégée

6.2. Date de référence et règles applicables

Sans objet

7 - MÉTHODE(S) D'ÉVALUATION MISE(S) EN ŒUVRE

La valeur vénale est déterminée par la méthode par comparaison qui consiste à procéder à une étude objective des mutations de biens similaires ou se rapprochant le plus possible de l'immeuble à évaluer sur le marché immobilier local.

8 - MÉTHODE COMPARATIVE

8.1. Études de marché – Sources internes à la DGFIP et critères de recherche – Termes de comparaison

Rappel des critères de recherche

Périmètre de recherche

Adresse 2 Avenue Clair Logis St Jacques, 06130, Grasse correspondant à la référence cadastrale : 06 069 / 000 BQ 0278

Périmètre géographique : 300 m autour

Période de recherche

De 01/2023 à 03/2025

Caractéristiques du bien

Appartement T4 de 70 à 90 m²

Termes de comparaison (TC)	Ref. Cadastre	Adresse	Date mutation	Nbre pièces	Surf. utile totale	Prix total	Prix/m² (surf. utile)	Surface carrez	Prix/m² (surf. carrez)	surf garages / parkings	surf caves / celliers	surf terrasses	Observations
1	69/BQ/38//461 69/BQ/38//198 69/BQ/38//228	45 AV FREDERIC MISTRAL	10/07/2023	4	89	219 000	2460,67	89,09	2 458,19	11	6	0	Lot numéro cent quatre-vingt-dix-huit (198) Cave de l'appartement n°228, située au sous-sol du bâtiment 4, escalier B. Lot numéro deux cent vingt-huit (228) Un appartement de type IV situé au premier étage du bâtiment 4, escalier B, porte à gauche, comprenant : entrée, séjour, trois chambres, cuisine, séchoir, salle de bains, water-closet, dégagement, rangement. Lot numéro quatre cent soixante et un (461) Parking numéro 461 situé au rez-de-chaussée,
2	69/BQ/38//403 69/BQ/38//503 69/BQ/38//381	45 AV FREDERIC MISTRAL	08/01/2024	4	89	185 000	2078,65	88,66	2086,62	11	6	0	Lot numéro trois cent quatre-vingt-un (381) Une cave dans le bâtiment 8, au sous-sol, escalier A. Lot numéro quatre cent trois (403) Un appartement de type F4, composé d'une entrée, séjour, trois chambres, une cuisine, une salle de bains, un cabinet, trois placards, un balcon au sud, une loggia service au nord. Lot numéro cinq cent trois (503) Un parking portant le numéro 503.
3	69/BQ/57//157 69/BQ/57//62 69/BQ/57//150	72 AV FREDERIC MISTRAL	23/07/2024	4	79	234 000	2962,03	80,80	2 896,04	24	9	0	Lot numéro cent cinquante-sept (157) Au premier étage bloc E : Un appartement composé : d'une entrée, séjour, trois chambres, une cuisine, une salle de bains, un cabinet, trois placards, un balcon au sud, une loggia service au nord Lot numéro soixante-deux (62) Un double parking, Lot numéro cent cinquante (150) Un local à usage de cave,
4	69/BQ/67//8 69/BQ/67//20	84 AV FREDERIC MISTRAL	13/03/2023	4	78	220 000	2820,51	78,70	2795,43	12	0	14	Lot numéro huit (8) Un parking Lot numéro vingt (20) Un appartement au premier étage de type 4P portant le n° 6 au plan n°2 comprenant : entrée, séjour, 3 chambres, cuisine, salle de bains, WC, dégagement, placards, balcon et Loggia.
5	69/BQ/67//10 69/BQ/67//22	84 AV FREDERIC MISTRAL	24/03/2023	4	79	189 700	2401,27	78,50	2416,56	12	0	14	Lot numéro dix (10) Un parking Lot numéro vingt-deux (22) Un appartement au 1er étage, de type 4P comprenant : entrée, séjour, 3 chambres, cuisine, salle de bains, WC, dégagement, placards, balcon, loggia.
6	69/BQ/55//274 69/BQ/55//69 69/BQ/55//193	53 AV DE LA LIBERATION	21/03/2024	4	75	134 000	1786,67	75,35	1778,37	26	0	0	Lot numéro soixante-neuf (69) Dans le bâtiment F, au R+1, un APPARTEMENT de type 4, comprenant une entrée, un séjour, trois chambres, une cuisine, un dégagement, deux loggias, une salle de bains, un w-c. Lot numéro cent quatre-vingt-treize (193) Dans le bâtiment E, au R-1, un STATIONNEMENT. Lot numéro deux cent soixante-quatorze (274) Au rez de chaussée, un PARKING EXTERIEUR.
Moyenne									2 405,20				

8.2. Analyse et arbitrage du service – Termes de référence et valeur retenue

Base retenue

6 cessions ont été trouvées pour des valeurs comprises entre 1 778,37 et 2 896,04 €/M² et une moyenne de 2 405,20 €/M².

Compte tenu des informations fournies par le consultant, on retiendra la valeur du TC 3 qui est un appartement de type F4 avec cave et double parking soit 2 896,04 €/M² auquel on retranchera des coûts de travaux comme suit (Cote CALLON 2025) :

Carrelage	66
Plomberie	193
Électricité	79
Chauffage	188
Peinture/Vitrierie	93
TOTAL TTC	619
TOTAL HT	557,1

La base retenue est donc de : 2 896,04 – 557,1 = 2 338,94 €/M²

Valeur vénale

La valeur vénale de ce bien est donc estimée à la somme de 88,37 M² x (2 896,04 – 557,1) = 206 692,12 € arrondie à 207 000 €.

9 - DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE – MARGE D'APPRÉCIATION

L'évaluation aboutit à la détermination d'une valeur, éventuellement assortie d'une marge d'appréciation, et non d'un prix.

Le prix est un montant sur lequel s'accordent deux parties ou qui résulte d'une mise en concurrence, alors que la valeur n'est qu'une probabilité de prix.

La valeur vénale du bien est arbitrée à **207 000 €**.

Elle est exprimée hors taxe et hors droits.

Cette valeur est assortie d'une marge d'appréciation de 10 % portant la valeur minimale de cession sans justification particulière à 186 300 € (arrondie).

La marge d'appréciation reflète le degré de précision de l'évaluation réalisée (plus elle est faible et plus le degré de précision est important).

De fait, elle est distincte du pouvoir de négociation du consultant.

Dès lors, le consultant peut, bien entendu, toujours céder à un prix plus élevé sans nouvelle consultation du pôle d'évaluation domaniale.

Par ailleurs, sous réserve de respecter les principes établis par la jurisprudence, les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics ont la possibilité de s'affranchir de cette valeur par une délibération ou une décision pour vendre à un prix plus bas.

10 - DURÉE DE VALIDITÉ

Cet avis est valable pour une durée de 12 mois.

Une nouvelle consultation du pôle d'évaluation domaniale serait nécessaire si l'accord* des parties sur la chose et le prix (article 1583 du Code Civil) n'intervenait pas ou si l'opération n'était pas réalisée dans ce délai.

**pour les collectivités territoriales et leurs groupements, la décision du conseil municipal ou communautaire de permettre l'opération équivaut à la réalisation juridique de celle-ci, dans la mesure où l'accord sur le prix et la chose est créateur de droits, même si sa réalisation effective intervient ultérieurement.*

En revanche, si cet accord intervient durant la durée de validité de l'avis, même en cas de signature de l'acte authentique chez le notaire après celle-ci, il est inutile de demander une prorogation du présent avis.

Une nouvelle consultation du pôle d'évaluation domaniale serait également nécessaire si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer au cours de la période de validité du présent avis.

Aucun avis rectificatif ne peut, en effet, être délivré par l'administration pour prendre en compte une modification de ces dernières.

11 - OBSERVATIONS

L'évaluation est réalisée sur la base des éléments communiqués par le consultant et en possession du service à la date du présent avis.

Les inexactitudes ou insuffisances éventuelles des renseignements fournis au pôle d'évaluation domaniale sont susceptibles d'avoir un fort impact sur le montant de l'évaluation réalisée, qui ne peut alors être reproché au service par le consultant.

Il n'est pas tenu compte des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

12 - COMMUNICATION DU PRÉSENT AVIS À DES TIERS ET RESPECT DES RÈGLES DU SECRET PROFESSIONNEL

Les avis du Domaine sont communicables aux tiers dans le respect des règles relatives à l'accès aux documents administratifs (loi du 17 juillet 1978) sous réserve du respect du secret des affaires et des règles régissant la protection des données personnelles.

Certaines des informations fondant la présente évaluation sont couvertes par le secret professionnel.

Ainsi, en cas de demande régulière de communication du présent avis formulée par un tiers ou bien de souhait de votre part de communication de celui-ci auprès du public, il vous appartient d'occulter préalablement les données concernées.

Pour le Directeur Départemental des Finances Publiques
et par délégation,
L'Inspectrice des Finances Publiques



Sarra NAJAR

Département :
ALPES MARITIMES

Commune :
GRASSE

Section : BO
Feuille : 000 BO 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 06/06/2025
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

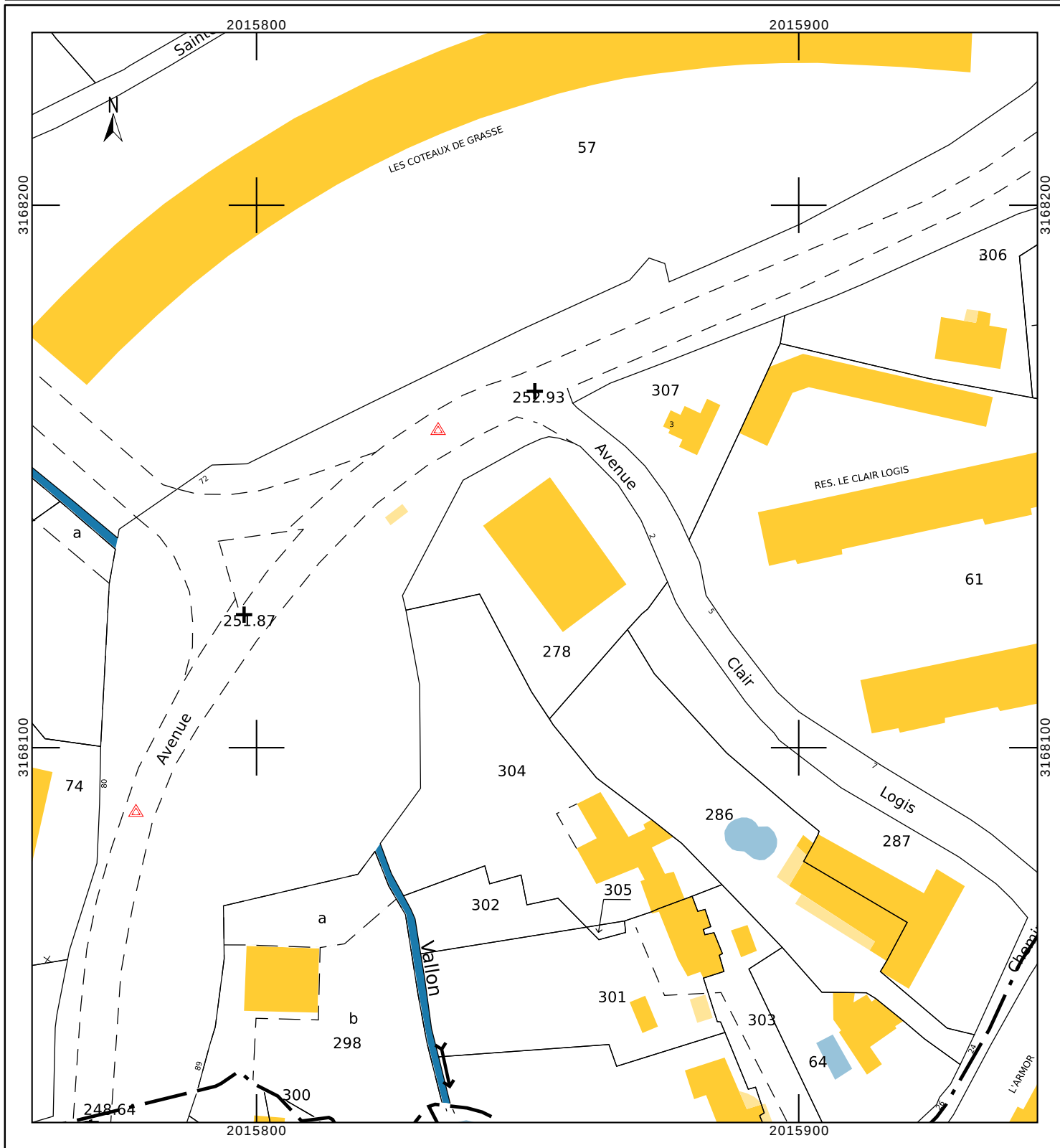
Le plan visualisé sur cet extrait est géré

Accusé de réception des impôts foncier suivant :
006-210600599-05E1104-2025-163-DE
Date de transmission : 05/11/2025
Date de réception des impôts foncier : 2025

Centre des Finances Publiques 29
TRAVERSE DE LA PAOUTE 06131
06131 GRASSE CEDEX
tél. 0493403600 -fax
cdif.grasse@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr





EXTRAIT
du registre des Délibérations du Conseil Municipal
séance du 4 novembre 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	qui ont pris part à la Délibération
45	45	44

2025 - 162 REGULARISATION CHEMIN DE LA CHAPELLE SAINT ANTOINE
ACQUISITION A L'EURO SYMBOLIQUE PAR LA COMMUNE
DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION CK N° 274p D'UNE SUPERFICIE DE 44 M²

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 27 octobre 2025, s'est réuni le mardi 4 novembre 2025 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE, sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjoints :
Valérie COPIN, Christophe MOREL, François ROUSTAN, Catherine BUTTY, Gilles RONDONI, Claude MASCARELLI, Nicolas DOYEN, Ali AMRANE, Murièle CHABERT, Marie-Madeleine GUALLINO, Cyril DAUPHOUD, Anne-Marie DUVAL, Jean-Marc GARNIER, Dominique BOURRET, Marie CHABAUD, Roger MISSENTI, Mélanie ZARRILLO, Philippe BONELLI, Annie OGGERO-MAIRE, Karine GIGODOT, Laurence COSTE, Richard KISS, Franck BARBEY, Jeannette GISQUET, Jean-Pierre BICAIL, Jocelyne BUSTAMENTE, Jean-François LAPORTE, Stéphanie MANDREA, Charles FERRERO, Cédric CAMPAGNO, Alexandre GAIFFE, Paul EUZIERE, Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL, Mékia NOURA ADDAD, Stéphane CASSARINI, Bernard BRUNEAU, Jean-Paul CAMERANO

PART EN COURS DE SEANCE :

/

ARRIVE EN COURS DE SEANCE SANS PROCURATION :

/

ABSENTS EXCUSES :

Madame Aline BOURDAIRE

Madame Nicole NUTINI

Monsieur Serge PERCHERON

Madame Levanna CALATAYUD

Madame Magali CONESA
Madame Myriam LAZREUG

ABSENTS EXCUSES SANS PROCURATION :

Monsieur Patrick ISNARD

PROCURATION :

Madame Aline BOURDAIRE à Monsieur François ROUSTAN
Madame Nicole NUTINI à Madame Anne-Marie DUVAL
Monsieur Serge PERCHERON à Madame Valérie COPIN
Madame Levanna CALATAYUD à Monsieur Cyril DAUPHOUD
Madame Magali CONESA à Monsieur Paul EUZIERE
Madame Myriam LAZREUG à Monsieur Stéphane CASSARINI

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Valérie COPIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 23 septembre 2025.

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération n° 2020-26 du 28 mai 2020 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Question retirée à l'ordre du jour :

/

**2025 - 167 BUDGET PRINCIPAL
PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES**

**VILLE DE GRASSE
CONSEIL MUNICIPAL**

2025 - 162

DU 4 NOVEMBRE 2025

**REGULARISATION CHEMIN DE LA CHAPELLE SAINT ANTOINE
ACQUISITION A L'EURO SYMBOLIQUE PAR LA COMMUNE
DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION CK N° 274p, D'UNE SUPERFICIE DE 44 M²**

RESUME SYNTHETIQUE DU RAPPORT

La Commune de Grasse a entrepris la réalisation de travaux d'aménagement de voirie le long du chemin de la Chapelle Saint Antoine, afin de sécuriser notamment le cheminement des piétons, lesquels travaux ont empiété sur la propriété bâtie cadastrée section CK n° 274 appartenant à Monsieur Jean-Pierre GASTALDI.
Il convient donc de procéder à l'acquisition par la Commune de Grasse de ladite portion de parcelle, cadastrée section CK n° 274p, d'une superficie cadastrale de 44 m².

INCIDENCE BUDGETAIRE

SERVICE GESTIONNAIRE	IMPUTATION BUDGETAIRE	MONTANT T.T.C.
JURIDIQUE	DEPENSES	1 €

Monsieur Christophe MOREL expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2121-29, L. 2122-21 et L. 2241-1,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Considérant que la Commune de Grasse a réalisé des aménagements de voirie le long du chemin de la Chapelle Saint Antoine, visant à sécuriser notamment le cheminement des piétons,

Considérant que lors de ces travaux, les aménagements réalisés ont empiété sur la propriété privée bâtie cadastrée section CK n° 274, sise 56 bis chemin de la Chapelle Saint Antoine à Grasse,

Considérant que Monsieur Jean-Pierre GASTALDI, propriétaire de la parcelle cadastrée section CK n° 274, accepte de céder à l'euro symbolique à la commune de Grasse l'emprise d'une superficie cadastrale de 44 m² issue de ladite parcelle, afin de régulariser l'emprise foncière ayant fait l'objet de travaux d'aménagement et de sécurisation.

Les commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » ayant été saisies de ce dossier dans leur séance respective du 14 octobre 2025,

Je vous demande de bien vouloir :

- **ACCEPTER** le principe du transfert de propriété par Monsieur Jean-Pierre GASTALDI à l'euro symbolique au profit de la commune de Grasse, de la parcelle cadastrée section CK n° 274p, d'une superficie de 44 m², sise 56 bis chemin de la Chapelle Saint Antoine à Grasse ;

- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe Morel, Adjoint délégué, à signer pour le compte de la commune tous actes à intervenir dans cette affaire et notamment l'acte authentique correspondant, ainsi que tous les actes préparatoires afférents ;
- **DIRE** que les crédits inhérents à cet acte sont inscrits au budget de la commune, qui présente les disponibilités nécessaires.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte.

Délibération affichée le **5 NOV. 2025**

suivant les signatures



Le Maire.

Ch. Morel

La Secrétaire de séance
Valérie COPIN, Première Adjointe

Valérie Copin



Certifié exécutoire compte tenu de la publication sur le site internet le **5 NOV. 2025**

Commune : 006069
Grasse

MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL

Cachet du rédacteur du document :

Numéro d'ordre du document d'arpentage

Document vérifié et numéroté le

A

Par

Section : CK

Feuille(s) : 01

Qualité du plan : P4

Echelle d'origine : 1/1000

Echelle d'édition : 1/1000

Date de l'édition : 08/08/2003

D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFI

CERTIFICATION (Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)

Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;

B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé

le 01/09/2025 par M Vincent DELEFORGES géomètre à Grasse

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.

A Grasse, le 01/09/2025

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-162-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025
Tél. 04 93 67 60 06

E-mail : contact@arpenteurs-geometres.com
SIRET 399 748 211 00023

Document dressé par
Vincent DELEFORGES

à Grasse

Date 01/09/2025

Signature :

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan renvoyé par voie de mise à jour), dans la formule B les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc.).
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué représentant qualifié ou l'autorité expropriant).

N. le Maire de GRASSE
Jeanne VIAL



Commune de Grasse

66491ca
GASTALDI Jean-Pierre

JP GASTALDI

Vallon



EXTRAIT
du registre des Délibérations du Conseil Municipal
séance du 4 novembre 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	qui ont pris part à la Délibération
45	45	44

2025 - 161 AIDE AUX MAIRES BATISSEURS
FONDS VERTS 2025 – DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 27 octobre 2025, s'est réuni le mardi 4 novembre 2025 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE, sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjoints :

Valérie COPIN, Christophe MOREL, François ROUSTAN, Catherine BUTTY, Gilles RONDONI, Claude MASCARELLI, Nicolas DOYEN, Ali AMRANE, Murièle CHABERT, Marie-Madeleine GUALLINO, Cyril DAUPHOUD, Anne-Marie DUVAL, Jean-Marc GARNIER, Dominique BOURRET, Marie CHABAUD, Roger MISSENTI, Mélanie ZARRILLO, Philippe BONELLI, Annie OGGERO-MAIRE, Karine GIGODOT, Laurence COSTE, Richard KISS, Franck BARBEY, Jeannette GISQUET, Jean-Pierre BICAIL, Jocelyne BUSTAMENTE, Jean-François LAPORTE, Stéphanie MANDREA, Charles FERRERO, Cédric CAMPAGNO, Alexandre GAIFFE, Paul EUZIERE, Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL, Mékia NOURA ADDAD, Stéphane CASSARINI, Bernard BRUNEAU, Jean-Paul CAMERANO

PART EN COURS DE SEANCE :

/

ARRIVE EN COURS DE SEANCE SANS PROCURATION :

/

ABSENTS EXCUSES :

Madame Aline BOURDAIRE

Madame Nicole NUTINI

Monsieur Serge PERCHERON

Madame Levanna CALATAYUD

Madame Magali CONESA

Madame Myriam LAZREUG

ABSENTS EXCUSES SANS PROCURATION :
Monsieur Patrick ISNARD

PROCURATION :

Madame Aline BOURDAIRE à Monsieur François ROUSTAN
Madame Nicole NUTINI à Madame Anne-Marie DUVAL
Monsieur Serge PERCHERON à Madame Valérie COPIN
Madame Levanna CALATAYUD à Monsieur Cyril DAUPHOUD
Madame Magali CONESA à Monsieur Paul EUZIERE
Madame Myriam LAZREUG à Monsieur Stéphane CASSARINI

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Valérie COPIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 23 septembre 2025.

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération n° 2020-26 du 28 mai 2020 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Question retirée à l'ordre du jour :

/

**2025 - 167 BUDGET PRINCIPAL
PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES**

DU 4 NOVEMBRE 2025

**AIDE AUX MAIRES BATISSEURS
FONDS VERTS 2025 - DEMANDE DE SUBVENTION**

RESUME SYNTHÉTIQUE DU RAPPORT

Dans le cadre du fonds verts 2025, l'Etat a souhaité soutenir la production de logements sociaux en attribuant une aide financière aux maires bâtisseurs, actifs pour le développement de leur territoire. En réponse aux enjeux de sobriété foncière et d'amélioration des logements anciens, les dispositions de cette aide nationale ont été adaptées à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, rendant éligibles les opérations de production de logements sociaux en acquisition-amélioration. Le projet de 7 PLUS "Médiathèque Sud", réalisé par CDC Habitat, répondant aux critères d'éligibilité dans les Alpes-Maritimes, le Maire est autorisé à solliciter l'aide aux maires bâtisseurs à hauteur de 28 000 €.

INCIDENCE BUDGETAIRE

SERVICE GESTIONNAIRE	IMPUTATION BUDGETAIRE	MONTANT
AMENAGEMENT	RECETTES	28 000 €

Monsieur Christophe MOREL expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable du conseil municipal du 24 juin 2025, portant sur le projet de Programme Local de l'Habitat (PLH) du Pays de Grasse 2025-2030,

Vu le courrier du 26 juin 2025 adressé par le préfet du département aux maires et présidents des EPCI et son annexe précisant le calendrier et les modalités de l'aide aux maires bâtisseurs dans les Alpes-Maritimes,

Considérant l'objet de l'aide aux maires bâtisseurs d'accompagner les communes dans la relance de la production de logements vertueux en matière de sobriété foncière en les soutenant financièrement. Cette aide doit permettre d'encourager la délivrance de permis de construire pour des opérations en acquisition-amélioration et d'assurer une mise en chantier rapide.

Considérant que l'aide accordée est destinée à participer au financement des équipements publics et sera affectée dans la section investissement du budget de la commune, sans fléchage pour la réalisation d'un équipement en particulier. Elle est cumulable avec d'autres aides publiques contribuant au financement d'équipements publics.

Considérant les critères d'éligibilité des projets et montant des aides :

- Sont éligibles dans toutes les communes les opérations d'acquisition-amélioration de logements sociaux agréées en PLAI et en PLUS en 2025. L'aide forfaitaire s'élève à 4 000 € par logement.

Aussi, l'opération d'acquisition-amélioration de 7 PLUS "Médiathèque Sud", réalisée par CDC Habitat, répond aux critères d'éligibilité ci-avant mentionnés. L'aide sollicitée s'élève ainsi à 28 000 €.

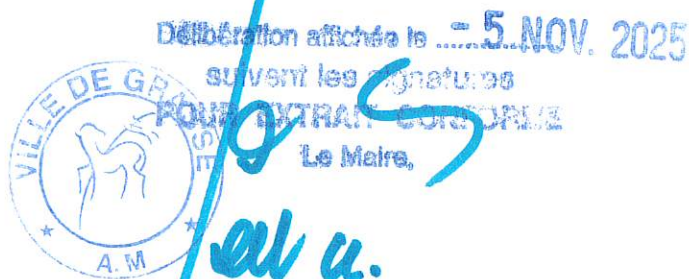
Considérant la demande d'aide déposée le 9 septembre 2025, au moyen du formulaire régional sur la plateforme numérique démarches-simplifiées, enregistrée sous le numéro n° 26283916 et qui sera instruite par les services départementaux (DDTM 06).

Les commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » ayant été saisies de ce dossier dans leur séance respective du 14 octobre 2025,

Je vous demande de bien vouloir :

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter l'aide aux maires bâtisseurs au titre du fonds vert 2025 à hauteur de 28 000 €, au regard de l'opération éligible ci-avant mentionnée ;
- **DIRE** que cette aide sera destinée à participer au financement des équipements publics et sera affectée dans la section investissement du budget de la commune ;
- **TRANSMETTRE** la présente délibération aux services instructeurs de la direction départementale des territoires et de la mer des Alpes-Maritimes (DDTM 06) ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toute pièce nécessaire qui serait la suite de la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte.



La Secrétaire de séance
Valérie COPIN, Première Adjointe



Certifié exécutoire compte tenu de la publication sur le site internet le - 5 NOV. 2025



EXTRAIT
du registre des Délibérations du Conseil Municipal
séance du 4 novembre 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	qui ont pris part à la Délibération
45	45	44

2025 - 160 BUDGET PRINCIPAL
CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR RISQUE D'IRRECOUVRABILITE
SUR COMPTE DE TIERS

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 27 octobre 2025, s'est réuni le mardi 4 novembre 2025 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE, sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjoints :
Valérie COPIN, Christophe MOREL, François ROUSTAN, Catherine BUTTY, Gilles RONDONI, Claude MASCARELLI, Nicolas DOYEN, Ali AMRANE, Murièle CHABERT, Marie-Madeleine GUALLINO, Cyril DAUPHOUD, Anne-Marie DUVAL, Jean-Marc GARNIER, Dominique BOURRET, Marie CHABAUD, Roger MISSENTI, Mélanie ZARRILLO, Philippe BONELLI, Annie OGGERO-MAIRE, Karine GIGODOT, Laurence COSTE, Richard KISS, Franck BARBEY, Jeannette GISQUET, Jean-Pierre BICAIL, Jocelyne BUSTAMENTE, Jean-François LAPORTE, Stéphanie MANDREA, Charles FERRERO, Cédric CAMPAGNO, Alexandre GAIFFE, Paul EUZIERE, Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL, Mékia NOURA ADDAD, Stéphane CASSARINI, Bernard BRUNEAU, Jean-Paul CAMERANO

PART EN COURS DE SEANCE :

/

ARRIVE EN COURS DE SEANCE SANS PROCURATION :

/

ABSENTS EXCUSES :

Madame Aline BOURDAIRE

Madame Nicole NUTINI

Monsieur Serge PERCHERON

Madame Levanna CALATAYUD

Madame Magali CONESA
Madame Myriam LAZREUG

ABSENTS EXCUSES SANS PROCURATION :
Monsieur Patrick ISNARD

PROCURATION :
Madame Aline BOURDAIRE à Monsieur François ROUSTAN
Madame Nicole NUTINI à Madame Anne-Marie DUVAL
Monsieur Serge PERCHERON à Madame Valérie COPIN
Madame Levanna CALATAYUD à Monsieur Cyril DAUPHOUD
Madame Magali CONESA à Monsieur Paul EUZIERE
Madame Myriam LAZREUG à Monsieur Stéphane CASSARINI

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Valérie COPIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 23 septembre 2025.

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération n° 2020-26 du 28 mai 2020 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Question retirée à l'ordre du jour :

/

**2025 - 167 BUDGET PRINCIPAL
PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES**

**VILLE DE GRASSE
CONSEIL MUNICIPAL**

2025 - 160

DU 4 NOVEMBRE 2025

**BUDGET PRINCIPAL
CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR RISQUE D'IRRECOUVRABILITE SUR COMPTE DE TIERS**

RESUME SYNTHETIQUE DU RAPPORT

Selon les principes de prudence et de sincérité budgétaire, il est proposé de constituer une provision liée au risque représenté par le potentiel d'irrecouvrabilité de titres de recettes émis à l'encontre de la SAS BELAMBRA CLUBS.

INCIDENCE BUDGETAIRE

SERVICE GESTIONNAIRE	IMPUTATION BUDGETAIRE	MONTANT T.T.C.
AFFAIRES FINANCIERES	6815-15182	121 239,37 €

Monsieur le Maire expose :

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,

Vu l'article 2321-2 du CGCT,

Vu le « bail emphytéotique » conclu en 1966 entre la ville de Grasse et la Société Centrale Immobilière de la Caisse des Dépôts,

Vu la requête en référé expertise déposée le 7 juillet 2025 devant le tribunal administratif de Nice (article R.532-3 du Code de justice administrative),

Considérant que le 13 avril 1966, la ville de Grasse a conclu un contrat intitulé « bail emphytéotique » avec la Société Centrale Immobilière de la Caisse des Dépôts, à laquelle s'est ensuite substituée la SNC Grasse-Vacances, pour une durée de 60 ans avec une date d'expiration normale à la date du 13 avril 2026 ;

Considérant que la Cour administrative d'appel (sur renvoi du Conseil d'Etat) a rendu un arrêt le 17 avril 2023 annulant le jugement du Tribunal administratif de Nice du 5 juillet 2019 et ainsi validé la délibération du 20 septembre 2016 adoptant le principe de la résiliation amiable anticipée du bail emphytéotique consenti à la SNC Grasse Vacances, moyennant une indemnité de 1 700 000 euros ;

Considérant dès lors que la SNC GRASSE VACANCES s'estime fondée à ce que la rupture anticipée du bail soit parfaite, elle a remis les clés du site par voie d'huissier à la ville à la date du 18 décembre 2024 ;

Considérant que la ville conteste cette position, la délibération n'étant accompagnée d'aucun acte subséquent tel qu'un acte notarié ou un protocole d'accord ;

Considérant en outre que dans cette délibération, il était précisé une exigence de libération du site avant le 30 novembre 2017, dès lors que la collectivité avait lancé un appel à projet impossible à réaliser à défaut de libération du site ;

Considérant que la ville a déposé un référé visant à la désignation d'un expert judiciaire afin de procéder à la constatation de l'état du site, condition préalable à une probable action en responsabilité contractuelle, en présence d'une potentielle défaillance du preneur dans l'exécution de ses obligations concernant notamment l'entretien du site ;

Considérant que dans l'attente, la ville ne pouvant laisser le site sans surveillance et à l'état d'abandon, elle a dû engager des travaux tant liés au gardiennage, à la vidéosurveillance du site, qu'à l'entretien des espaces verts (arbres dangereux notamment) ;

Considérant que la ville a émis des titres à l'encontre de SNC GRASSE VACANCES pour le remboursement de ces travaux ;

Considérant que compte tenu de la position actuelle de SNC GRASSE VACANCES, la probabilité de contestation des titres est suffisamment importante pour justifier d'un risque d'irrecouvrabilité de ces derniers ;

Considérant qu'en application du principe comptable de prudence, il convient de constituer une provision lorsque le recouvrement de créances sur compte de tiers est compromis ;

Considérant que l'article 2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une provision soit constituée à hauteur du risque d'irrecouvrabilité estimé par la collectivité ;

Considérant que la constitution de cette provision n'est pas incompatible avec les procédures de recouvrement mises en place.

Les commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » ayant été saisies de ce dossier dans leur séance respective du 14 octobre 2025,

Je vous demande de bien vouloir :

- **DECIDER** de la constitution d'une provision budgétaire pour risque d'irrecouvrabilité sur compte de tiers d'un montant de 121 239,37 €, par un mandat d'ordre budgétaire au compte 6815 et un titre d'ordre budgétaire au compte 15182 sur le budget principal 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour, 2 voix contre : Monsieur CASSARINI (2 voix).

Delibération affichée le **5 NOV. 2025**
suivent les signatures
Le Maire,



La Secrétaire de séance
Valérie COPIN, Première Adjointe



Certifié exécutoire compte tenu de la publication sur le site internet le

5 NOV. 2025



EXTRAIT
du registre des Délibérations du Conseil Municipal
séance du 4 novembre 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	qui ont pris part à la Délibération
45	45	44

2025 - 159 BUDGET ANNEXE
SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU CREMATORIUM
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 1

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 27 octobre 2025, s'est réuni le mardi 4 novembre 2025 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE, sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjoints :
Valérie COPIN, Christophe MOREL, François ROUSTAN, Catherine BUTTY, Gilles RONDONI, Claude MASCARELLI, Nicolas DOYEN, Ali AMRANE, Murièle CHABERT, Marie-Madeleine GUALLINO, Cyril DAUPHOUD, Anne-Marie DUVAL, Jean-Marc GARNIER, Dominique BOURRET, Marie CHABAUD, Roger MISSENTI, Mélanie ZARRILLO, Philippe BONELLI, Annie OGGERO-MAIRE, Karine GIGODOT, Laurence COSTE, Richard KISS, Franck BARBEY, Jeannette GISQUET, Jean-Pierre BICAIL, Jocelyne BUSTAMENTE, Jean-François LAPORTE, Stéphanie MANDREA, Charles FERRERO, Cédric CAMPAGNO, Alexandre GAIFFE, Paul EUZIERE, Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL, Mékia NOURA ADDAD, Stéphane CASSARINI, Bernard BRUNEAU, Jean-Paul CAMERANO

PART EN COURS DE SEANCE :

/

ARRIVE EN COURS DE SEANCE SANS PROCURATION :

/

ABSENTS EXCUSES :

Madame Aline BOURDAIRE
Madame Nicole NUTINI
Monsieur Serge PERCHERON
Madame Levanna CALATAYUD

Madame Magali CONESA
Madame Myriam LAZREUG

ABSENTS EXCUSES SANS PROCURATION :
Monsieur Patrick ISNARD

PROCURATION :
Madame Aline BOURDAIRE à Monsieur François ROUSTAN
Madame Nicole NUTINI à Madame Anne-Marie DUVAL
Monsieur Serge PERCHERON à Madame Valérie COPIN
Madame Levanna CALATAYUD à Monsieur Cyril DAUPHOUD
Madame Magali CONESA à Monsieur Paul EUZIERE
Madame Myriam LAZREUG à Monsieur Stéphane CASSARINI

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Valérie COPIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 23 septembre 2025.

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération n° 2020-26 du 28 mai 2020 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Question retirée à l'ordre du jour :

/

**2025 - 167 BUDGET PRINCIPAL
PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES**

**VILLE DE GRASSE
CONSEIL MUNICIPAL**

DU 4 NOVEMBRE 2025

**BUDGET ANNEXE
SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU CREMATORIUM
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 1**

RESUME SYNTHETIQUE DU RAPPORT

Le présent rapport a pour objet de présenter la Décision Budgétaire Modificative n° 1 - 2025 du budget annexe du service public industriel et commercial du crématorium, dont les équilibres sont les suivants :

- fonctionnement :	0,00 €
- investissement :	2 500 000,00 €

Monsieur le Maire expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 4 ;

Vu la délibération n° 2025-40 du Conseil Municipal du 1^{er} avril 2024 approuvant le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe du service public industriel et commercial du crématorium ;

Vu la délibération n° 2025-56 du Conseil Municipal du 1^{er} avril 2025 approuvant l'affectation du résultat 2024 ;

Vu la délibération n° 2025-56 du Conseil Municipal du 1^{er} avril 2025 approuvant le Budget Primitif 2025 du budget annexe du service public industriel et commercial du crématorium ;

L'exécution budgétaire nécessite l'adoption d'une première Décision Budgétaire Modificative, afin de réaliser les opérations suivantes :

Section d'investissement en dépenses et en recettes supplémentaires

Inscription en refinancement de dette d'une enveloppe de 1 000 000,00 € correspondant à la clôture de la convention de financement court terme – moyen terme souscrite auprès du Crédit Agricole au mois de mars 2023 dont le terme est au mois de mars 2026 **1 000 000,00 €**

Inscription de crédits supplémentaire correspondants au montant des travaux à intervenir eu égard au calendrier opérationnel réactualisé de l'opération dont le financement est couvert par une nouvelle convention de financement à souscrire avec le Crédit Agricole : **1 500 000,00 €**

Le projet de décision budgétaire modificative n° 1 pour l'exercice 2025 du budget annexe du service public industriel et commercial du crématorium de Grasse vous est présenté ci-dessous par chapitre.

La maquette budgétaire complète de cette décision budgétaire modificative a été adressée aux Conseillers Municipaux en pièce jointe des convocations de ce Conseil Municipal.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
CHAPITRE	LIBELLES CHAPITRES	TOTAL VOTE BP+BS+DM RAR+ AS(1)	PROPOSITIONS NOUVELLES (2)	VOTE (3)	TOTAL (1+3)
011	CHARGES CARACTERE GENERAL	0,00	0,00	0,00	0,00
66	CHARGES FINANCIERES	83 040,75	0,00	0,00	83 040,75
023	VIREMENT A L'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		83 040,75	0,00	0,00	83 040,75

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
CHAPITRE	LIBELLES CHAPITRES	TOTAL VOTE BP+BS+DM RAR+ AS(1)	PROPOSITIONS NOUVELLES (2)	VOTE (3)	TOTAL (1+3)
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00
002	RESULTAT REPORTE	83 040,75			83 040,75
TOTAL GENERAL		83 040,75	0,00	0,00	83 040,75

DEPENSES INVESTISSEMENT					
CHAPITRE	LIBELLES CHAPITRES	TOTAL VOTE BP+BS+DM RAR+ AS(1)	PROPOSITIONS NOUVELLES (2)	VOTE (3)	TOTAL (1+3)
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	509 432,77	0,00	0,00	509 432,77
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 790 861,73	1 500 000,00	1 500 000,00	3 290 861,73
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	340 000,00	0,00	0,00	340 000,00
TOTAL		2 640 294,50	2 500 000,00	2 500 000,00	5 140 294,50
001	SOLDE EXECUTION NEGATIF REPORTE	0,00			0,00
TOTAL GENERAL		2 640 294,50	2 500 000,00	2 500 000,00	5 140 294,50

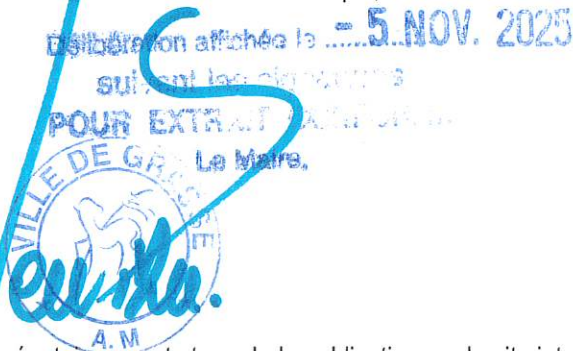
RECETTES INVESTISSEMENT					
CHAPITRE	LIBELLES CHAPITRES	TOTAL VOTE BP+BS+DM RAR+ AS(1)	PROPOSITIONS NOUVELLES (2)	VOTE (3)	TOTAL (1+3)
10	DOTATIONS ET FONDS DIVERS	0,00	0,00	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 283 070,99	2 500 000,00	2 500 000,00	4 783 070,99
021	VIREMENT DU FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	340 000,00	0,00	0,00	340 000,00
TOTAL		2 623 070,99	2 500 000,00	2 500 000,00	5 123 070,99
001	SOLDE EXECUTION POSITIF REPORTE	17 223,51			
TOTAL GENERAL		2 640 294,50	2 500 000,00	2 500 000,00	5 140 294,50

Les commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » ayant été saisies de ce dossier dans leur séance respective du 14 octobre 2025,

Je vous demande de bien vouloir :

- **APPROUVER** le projet de Décision Budgétaire Modificative n° 1 du budget annexe du service public industriel et commercial du crématorium, au niveau du chapitre, pour la section d'investissement de l'exercice 2025 et l'arrêter comme détaillé ci-dessus ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à engager, liquider les dépenses et les recettes dans la limite des crédits prévus aux chapitres détaillés ci-dessus ;
- **NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur le Trésorier Municipal et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte.



La Secrétaire de séance
Valérie COPIN, Première Adjointe



Certifié exécutoire compte tenu de la publication sur le site internet le - 5 NOV. 2025

SIGNATURES DES MEMBRES PRESENTS AU CONSEIL MUNICIPAL

4 NOVEMBRE 2025

**2025 - 159 BUDGET ANNEXE – SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU CREMATORIUM
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 1**

Arrêté en préfecture
00410006698-20251104-2025-159-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

LE MAIRE

Jérôme VIAUD

Valérie COPIN

Christophe MOREL

Aline BOURDAIRE

François ROUSTAN

Catherine BUTTY

Gilles RONDONI

Claude MASCARELLI

Nicolas DOYEN

Nicole NUTINI

Ali AMRANE

Murièle CHABERT

Marie-Madeleine GUALLINO

Cyril DAUPHOUD

Anne-Marie DUVAL

Jean-Marc GARNIER

Dominique BOURRET

Serge PERCHERON

Jeannette GISQUET

Roger MISSENTI

Jean-Pierre BICAIL

Marie CHABAUD

Laurence COSTE

Richard KISS

Annie OGGERO-MAIRE

Philippe BONELLI

Jocelyne BUSTAMENTE

Jean-François LAPORTE

Karine GIGODOT

Franck BARBEY

Stéphanie MANDREA

Mélanie ZARRILLO

Charles FERRERO

Levanna CALATAYUD

Cédric CAMPAGNO

Alexandre GAFFE

Paul EUZIERE

Magali CONESA

**Philippe-Emmanuel
de FOMMICHÉL**

Mekia Noura ADDAD

Myriam LAZREUG

Stéphane CASSARINI

Patrick ISNARD

Jean-Paul CAMERANO

Bernard BRUNEAU

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21060069800448	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus VILLE DE GRASSE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : GRASSE MUNICIPALE ET BANLIEUE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Décision modificative 1 (2)

BUDGET : CREMATORIUM GRASSE (3)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-159-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	17
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	18
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	20
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	21
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	22
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture

006-210600698-20251104-2025-159 DE

Date de télétransmission : 05/11/2025

Date de réception préfecture : 05/11/2025

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****I**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires n°2023-247 du 05.12.2023.

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Accusé de réception en préfecture

006-210600698-20251104-2025-159-DE

Date de télétransmission : 05/11/2025

Date de réception préfecture : 05/11/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	0,00	0,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		0,00	0,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 500 000,00	2 500 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 500 000,00	2 500 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 500 000,00	2 500 000,00
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****A2****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	83 040,75	0,00	0,00	0,00	83 040,75
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		83 040,75	0,00	0,00	0,00	83 040,75
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		83 040,75	0,00	0,00	0,00	83 040,75

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**83 040,75****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**83 040,75**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**83 040,75**

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**
0,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	509 432,77	0,00	0,00	0,00	509 432,77
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 790 861,73	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	3 290 861,73
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 300 294,50	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	3 800 294,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 300 294,50	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	4 800 294,50
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	340 000,00		0,00	0,00	340 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		340 000,00		0,00	0,00	340 000,00
TOTAL		2 640 294,50	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	5 140 294,50

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**5 140 294,50****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 283 070,99	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	4 783 070,99
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 283 070,99	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	4 783 070,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 283 070,99	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	4 783 070,99
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	340 000,00		0,00	0,00	340 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		340 000,00		0,00	0,00	340 000,00
TOTAL		2 623 070,99	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	5 123 070,99

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		Accusé de réception en préfecture 006-210600698-20251104-2025-159-DE Date de télétransmission : 05/11/2025 Date de réception : 05/11/2025	+
		17 223,51	
		=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		5 140 294,50	

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	0,00
--	------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Accusé de réception en préfecture

006-210600698-20251104-2025-159-DE

Date de télétransmission : 05/11/2025

Date de réception préfecture : 05/11/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**0,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 500 000,00	0,00	2 500 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**2 500 000,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		2 500 000,00	0,00	2 500 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 500 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Accusé de réception en préfecture

006-210600698-20251104-2025_159-DE

Date de télétransmission : 05/11/2025

Date de réception préfecture : 05/11/2025

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES****A1**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		0,00	0,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	83 040,75	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	83 040,75	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		83 040,75	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		83 040,75	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture

006-210600698-20251104-2025-159-DE

Date de télétransmission : 05/11/2025

Date de réception préfecture : 05/11/2025

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES****A2**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture

006-210600698-20251104-2025-159-DE

Date de télétransmission : 05/11/2025

Date de réception préfecture : 05/11/2025

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES****B1**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	509 432,77	0,00	0,00
2031	Frais d'études	469 432,77	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	40 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 790 861,73	1 500 000,00	1 500 000,00
2313	Constructions	1 790 861,73	1 500 000,00	1 500 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 300 294,50	1 500 000,00	1 500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
166	Refinancement de dette	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 300 294,50	2 500 000,00	2 500 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	340 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	340 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		340 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 640 294,50	2 500 000,00	2 500 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 500 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture

006-210600698-20251104-2025-159-DE

Date de télétransmission : 05/11/2025

Date de réception préfecture : 05/11/2025

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES****B2**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 283 070,99	2 500 000,00	2 500 000,00
1641	Emprunts en euros	2 283 070,99	1 500 000,00	1 500 000,00
166	Refinancement de dette	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 283 070,99	2 500 000,00	2 500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 283 070,99	2 500 000,00	2 500 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	340 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	300 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	40 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		340 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 623 070,99	2 500 000,00	2 500 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
---------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 500 000,00
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture 006-210600698-20251104-2025-159-DE Date de télétransmission : 05/11/2025	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		Date de reception prefecture : 05/11/2025	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		Accusé de réception en préfecture 006-210600698-20251104-2025-159-DE Date de télétransmission : 05/11/2025 Date de réception préfecture : 05/11/2025	IV
ELEMENTS DU BILAN			
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			A2

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-159-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2024-09-04

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES		A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	17 223,51	0,00	0,00	17 223,51
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	17 223,51	0,00	0,00	17 223,51

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	17 223,51	0,00	0,00	17 223,51
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	17 223,51	0,00	0,00	17 223,51

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-159-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025

(1) *Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.*

(2) *Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés*

(3) *Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"*

Accusé de réception en préfecture

006-210600698-20251104-2025-159 DE

Date de télétransmission : 05/11/2025

Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 0,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Accusé de réception en préfecture

006-210600698-20251104-2025-159 DE

Date de télétransmission : 05/11/2025

Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V	0,00	VI
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20251104-2025-159-DE
~~Date de télétransmission : 05/11/2025~~
Date de réception préfecture : 05/11/2025

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.